

NOUVELLES

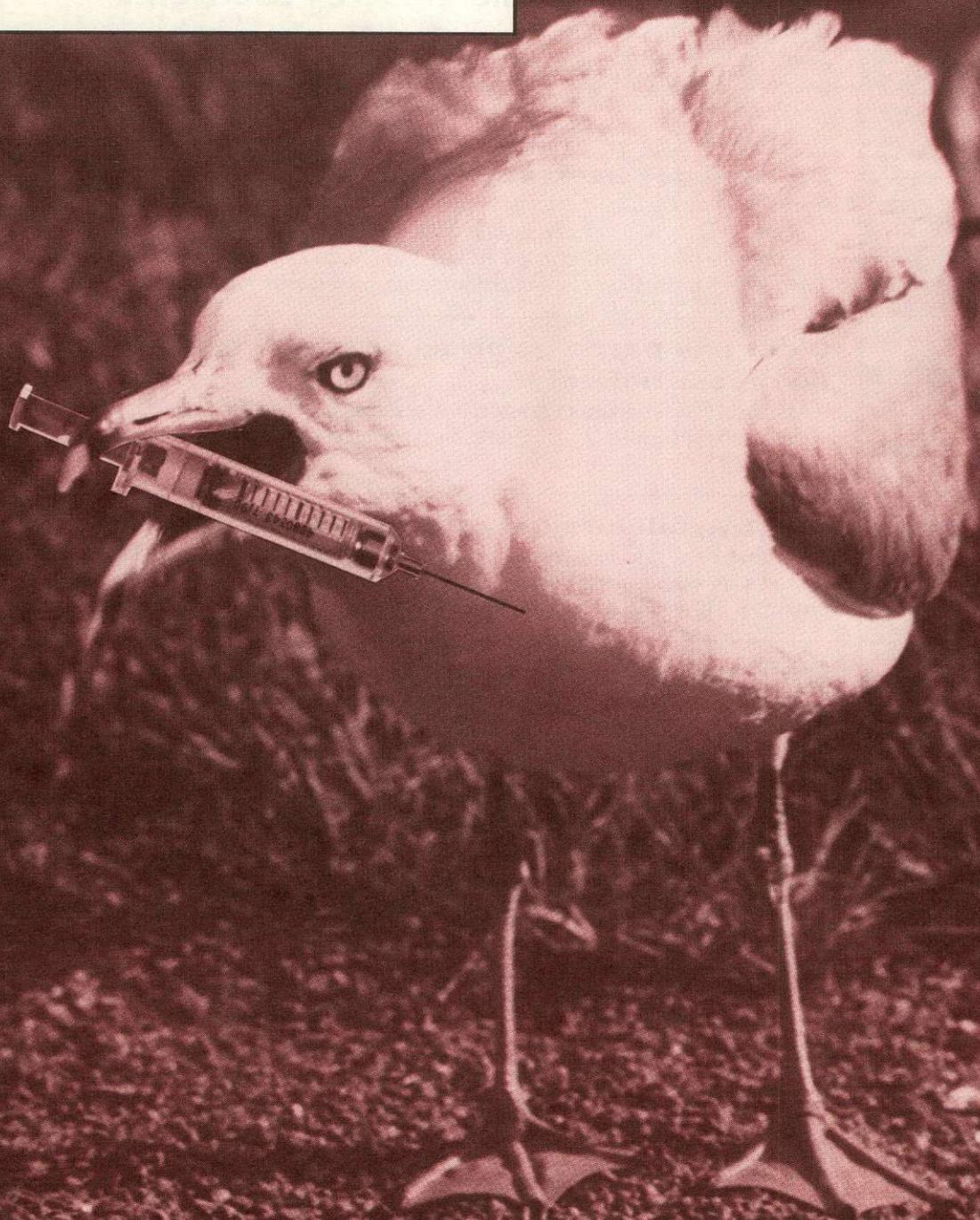
CSN

Numéro 328

7 juin
1991



SECTEUR PUBLIC
**L'ancienneté
rétablie**
Page 17



Vol au-dessus d'un dépotoir

Page 3



Vol au-dessus d'un dépotoir

3

Les déchets biomédicaux: seuls sont vraiment sensibilisés à la question ceux et celles qui, par leur travail, manipulent quotidiennement toutes ces seringues, pansements et organes contaminés, une contamination qui peut entraîner la mort, dans certains cas. Pourtant, à cause de l'énorme négligence des pouvoirs publics concernant le transport et le traitement de ces déchets, nous sommes tous susceptibles, de nombreuses façons, de venir en contact avec les microbes qui prolifèrent dans ces déchets.



Il a fallu que les syndicats s'en occupent!

6

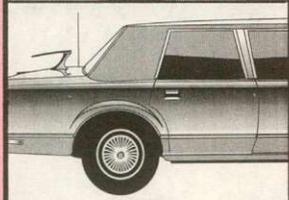
À l'hôpital Sainte-Justine de Montréal, les syndicats CSN ont décidé de faire le nécessaire pour régler ce problème des déchets biomédicaux dans leur milieu de travail et de grands pas ont été réalisés. Un bel exemple d'action syndicale concrète en matière de santé-sécurité au travail.



Déménager avec sa job

8

Après plus de 80 ans d'activités, la pâtisserie Stuart de Montréal cessera ses activités en décembre. Le syndicat a réussi à négocier avec l'employeur des possibilités d'intégration des employé-es mis à pied dans d'autres usines de la compagnie. Roger Berthelot et Nicole Jarjour ont tous deux choisi de déménager avec leur job, à Sainte-Marie-de-Beauce!



C'est pas parce qu'on se promène en Cadillac qu'on est riches!

10

Vous vous souvenez de la tristement célèbre Murray Hill? *She rides again!* Une histoire abracadabrante dont la principale motivation est de se débarrasser des deux syndicats CSN en place.



Des travailleurs qui refusent la fatalité

12

Il semble bien que le 1er août, l'usine de planche isolante de la Domtar, à Donnacona, fermera ses portes pour de bon. Il n'est pas dit cependant que les travailleurs ne produiront plus rien après cette date. La volonté de continuer est là. Mais elle se heurte à Domtar.



L'autonomie professionnelle en question

13

De la reconnaissance syndicale pure et simple aux luttes pour un respect concret traduit dans un salaire décent, on passe maintenant à une autre étape du syndicalisme professionnel.



Faire le saut... en Ontario

14

Sylvie St-Pierre, une technicienne en laboratoire de l'Hôtel-Dieu de Montréal, s'était dit que pour ses 35 ans, elle prendrait une décision majeure dans sa vie. Son souhait a été exaucé plus rapidement que prévu.

Coordination
Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

Photographe
Alain Chagnon
Laurent Gladu

Rédaction
Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Caricaturiste
Garnotte

Impression
Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Collaborations
Maurice Roy
Clément Trudel
Pierre Vadeboncoeur

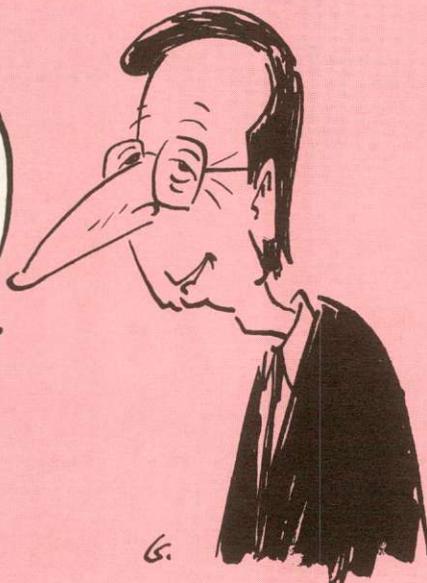
Distribution
L'équipe de distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN distribution, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

Conception graphique
Jean Gladu

Infographie
Jean Gladu
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

WHAT DOES QUÉBEC WANT ?



Rédaction: 514-598-2159 Distribution: 514-598-2233
Numéro central: 598-2121

Vol au-dessus d'un dépotoir

Par Lucie Laurin



Site d'enfouissement "sec" à Sainte-Geneviève de Berthier. On y reconnaît une fiole de sang, un oeuf et des excréments. Cette photo a été prise par Richard Chartier, du Syndicat des employé-es du Centre hospitalier régional de Lanaudière (CHRD).

Au-dessus de la carrière Miron, les goélands planent en grand nombre, puis se posent; enfonçant leur bec dans les détritiques, ils fouillent. Lorsque l'un d'eux, parfois à grand peine, retire un butin alléchant, les autres se précipitent et le lui disputent à grands cris. Pour échapper à leur convoitise, le vainqueur emporte son repas là où vivent les hommes et les femmes et où jouent les enfants.

À l'hôpital, une jeune femme vient de donner naissance à un beau garçon. Pendant qu'on l'amène à sa chambre, le préposé à l'entretien de la salle d'accouchement entreprend le nettoyage. Lorsque la porte s'ouvrira sur une nouvelle parturiente, il ne restera plus trace de rien.

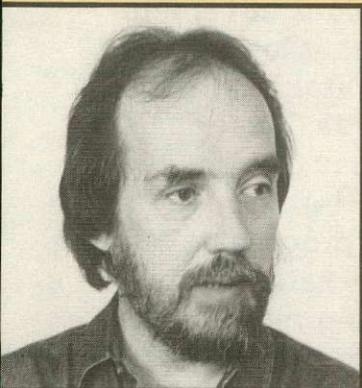
Toute cette propreté n'est qu'apparence, pourtant. Où sont allés le sang et le liquide amniotique où baignait le fœtus? Que sont devenus le placenta, le cordon ombilical, les pansements, les seringues, bref ce qu'il est convenu d'appeler les déchets biomédicaux?

« À cause de leur faible proportion en comparaison des déchets domestiques et industriels, les déchets biomédicaux retiennent peu l'attention, et les décideurs politiques ne se sentent pas forcés d'intervenir, explique Roger Laroche, vice-président du Conseil central de Montréal et responsable du dossier environnement et aménagement. Pourtant, un seul de ces déchets peut suffire à contaminer et les travailleurs qui les manipulent, et la population environnante... »

Un document gouvernemental évalue à 4400 tonnes la quantité totale de déchets biomédicaux produits à chaque année au Québec, les plus grands producteurs étant les centres hospitaliers de soins de courte

durée, ces établissements publics auxquels, précisément, on confie la santé de la population!

Si les hôpitaux n'ont pas de politique pour disposer des déchets biomédicaux qu'ils produisent, que penser des CLSC, des cliniques médicales, centres d'accueil, centres de recherches, laboratoires d'analyse microbiologique, compagnies pharmaceutiques, établissements d'enseignement, entreprises funéraires, services ambulanciers, cliniques dentaires, cliniques d'esthétique, établissements vétérinaires, et autres?



Roger Laroche



Serge Quenneville

Un itinéraire risqué

«Dans les hôpitaux, reprend Roger Laroche, le sang qui est prélevé pour analyse est ensuite jeté dans les lavabos. C'est la même chose avec tous les liquides corporels, même s'ils sont contaminés par des microbes ou s'ils contiennent de fortes concentrations de médicaments. Il en résulte que

les boues des usines d'épuration sont de plus en plus toxiques. Quant aux déchets solides, à l'exception des déchets anatomiques issus des salles d'opération et d'autopsie, la plupart se retrouvent dans des sacs verts, sans tri préalable.»

Les sacs verts sont recueillis par les préposés à l'entretien, puis acheminés vers le dépotier municipal. Là, les déchets sont compactés, puis recouverts de sable et de gravier. Des puits de ventilation ont été installés afin de capter les émanations de gaz résultant de la décomposition des matières organiques.

«Comme tous les déchets sont mêlés et qu'on y trouve tout autant des objets piquants ou tranchants que du matériel contaminé, les travailleurs qui cueillent les sacs



Contenu d'un sac vert provenant de la salle d'accouchement à l'hôpital Sainte-Justine: on peut y distinguer un rasoir, une seringue, des caillots de sang, des pansements imbibés de sang, etc.

verts sont particulièrement exposés, poursuit Roger Laroche. Un seul pansement peut contaminer tout le contenu du sac, et le sac peut se déchirer. Ce sac risque également de s'ouvrir lorsqu'il est lancé dans le container. Enfin, lorsqu'il est parvenu à la carrière Miron, le processus de décomposition produit la température idéale pour répandre la contamination. Avec les nuées de goélands qui survolent la carrière, c'est alors la population avoisinante qui est exposée, et tout l'environnement.»

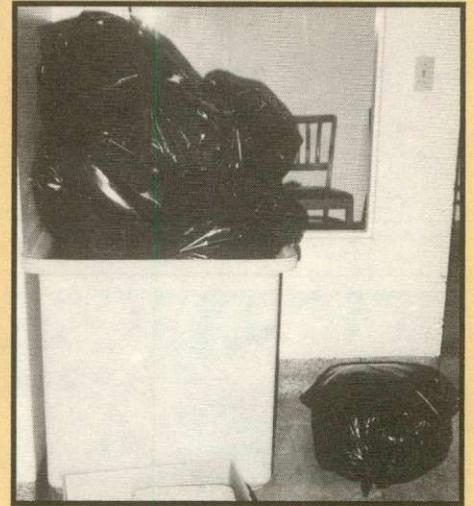
Travailler à la carrière Miron n'est pas non plus sans risque. Un travailleur y est mort, le 27 mai, après avoir respiré des émanations toxiques. Il était occupé à installer un système de tuyauterie dans un puits de ventilation.

Le tri à la source

Comment éviter que les sacs verts ne contiennent du matériel contaminé? «Il faudrait un tri à la source, répond Roger Laroche. D'abord, séparer les déchets organiques des déchets non organiques. Les déchets organiques de toutes sortes (caillots, cordons ombilicaux, matières fécales, placentas) devraient toujours être considérés comme contaminés et amassés dans des sacs bien identifiés. Les déchets non organiques dangereux (seringues, rasoirs, aiguilles, contenants de verre) devraient être déposés dans des contenants solides et incinérés. Quant aux déchets non organiques et non dangereux (tubulures, sacs, pansements), il faudrait les séparer entre infectieux ou non. Les non in-

fectieux pourraient être jetés dans des sacs verts, ce qui permettrait de réduire considérablement la quantité de déchets biomédicaux qui nécessitent un traitement. Les déchets infectieux, c'est-à-dire ceux qui ont été en contact avec un patient, devraient être traités comme les déchets organiques.»

Traiter une matière comme un déchet organique signifie d'abord l'identifier comme un déchet biomédical infectieux et le déposer



Durant la fin de semaine, les sacs verts provenant de la salle d'accouchement de l'hôpital Sainte-Justine sont entassés dans une pièce, à la température ambiante, en attendant d'être recueillis par un préposé le lundi. Toutes les conditions sont réunies pour accélérer le processus de décomposition et de putréfaction de leur contenu.

dans un contenant spécial. Celui-ci sera entreposé dans un container scellé et réfrigéré, en attendant d'être acheminé vers une entreprise spécialisée dans l'incinération de ce type de déchets. C'est le traitement que réservent actuellement les hôpitaux aux déchets anatomiques.

Un long voyage

Parler d'incinération des déchets biomédicaux, c'est ouvrir une boîte de Pandore. À l'heure actuelle, seul l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, possède et opère un incinérateur; les cendres sont acheminées à la carrière Miron. Pour le reste, il n'existe, au Québec, qu'une seule entreprise d'incinération des déchets biomédicaux: DECOM, à Gatineau.

Toujours d'après le document gouvernemental, seuls certains producteurs recourent, pour le transport des déchets vers Gatineau, à des entreprises qui utilisent des camions réfrigérés. «Le transport des

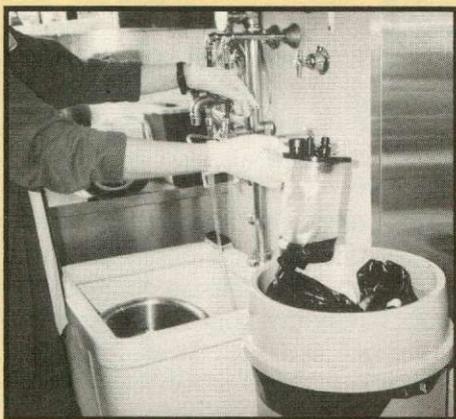
déchets biomédicaux est peu réglementé, déclare Roger Laroche. Les camions qui transportent les déchets en provenance de l'Est du Québec passent par Montréal. Et ça ne se fait pas toujours dans de bonnes conditions.

«À cela s'ajoute le problème des cendres. Devraient-elles être considérées comme toxiques ou non? La question demeure sans réponse. Si les cendres sont toxiques, il faut les acheminer vers une entreprise de stabilisation comme STABLEX ou recourir à une méthode d'enfouissement spécifique.»

Ce qui est clair, toutefois, c'est que disposer des déchets biomédicaux de façon sécuritaire représente des sommes élevées. Des sommes que les centres hospitaliers préfèrent, pour l'instant, consacrer à l'achat d'équipement sophistiqués...

Tout repenser

À l'intérieur des hôpitaux, toutefois, une gestion convenable des déchets dépend bien davantage d'une volonté politique que de budgets substantiels. «Il faudrait tout repenser, explique Serge Quenneville, responsable du dossier de l'environnement au Service du génie industriel de la CSN. Une gestion convenable des déchets ne doit pas se traduire par une surcharge de travail pour les employé-es. On ne peut pas demander à l'infirmière de transporter un tampon d'ouate à



Contenant de sang et de liquide amniotique jeté dans un sac vert, à la salle d'accouchement de l'hôpital Sainte-Justine.

l'autre extrémité de la pièce où elle travaille pour le jeter dans un contenant spécifique. Pas plus que demander au préposé à l'entretien de faire trois tournées au lieu d'une pour recueillir des sacs de déchets qui seraient de trois couleurs différen-



Les sacs verts provenant du Centre hospitalier régional de Lanaudière sont jetés dans un compacteur, qui les transportera au site d'enfouissement de Sainte-Geneviève de Berthier, à environ 30 kilomètres de là. Une simple bâche est prévue pour retenir les débordements. Richard Chartier, à qui nous devons ces photos, a pu cueillir différents détritiques (morceaux de couches, seringues) tombés du camion en cours de route.

tes. Le tri des déchets à la source suppose la collaboration de l'employeur et des salarié-es.»

Une industrie florissante

Pour l'instant, rien n'oblige les directions hospitalières à bouger. Le gouvernement a publié, en septembre 1989, un document intitulé *Politique de gestion des déchets biomédicaux*. Depuis, plus rien. On attend toujours un projet de loi et une réglementation. «La gestion des déchets biomédicaux est pourtant une question de santé publique, poursuit Serge Quenneville. Les coûts devraient en être intégrés dans les budgets d'opération des hôpitaux et autres institutions publiques.»

Au lieu de cela, le gouvernement québécois applique ses politiques néo-libérales de désengagement. «La gestion des déchets biomédicaux est avant tout la responsabilité du producteur», peut-on lire dans son énoncé de politique. Mais pendant que nos décideurs regardent ailleurs, certaines entreprises multinationales, telles Laidlaw, Waste Management et FDI, acquièrent l'une après l'autre les entreprises québécoises de transport et d'incinération des déchets, ainsi que les sites d'enfouissement, dans l'intention évidente d'étendre chez nous leur monopole. Les municipalités, particulièrement celles de la région de Sherbrooke où aboutissent les déchets américains, voient leurs sites d'enfouissement se combler sans pouvoir exercer quelque contrôle que ce soit sur la nature et la provenance des déchets.

«C'est un commerce très lucratif, explique Serge Quenneville.

D'abord, beaucoup d'établissements sont prêts à payer le prix fort pour se débarrasser de déchets encombrants. En outre, les normes étant plus élevées aux États-Unis que chez nous, il en coûte moins cher de faire transporter ses déchets ici que d'acheter des équipements réglementaires. C'est pourquoi, d'ailleurs, près de 90% des déchets incinérés par DECOM proviennent des États-Unis et de l'Ontario.»

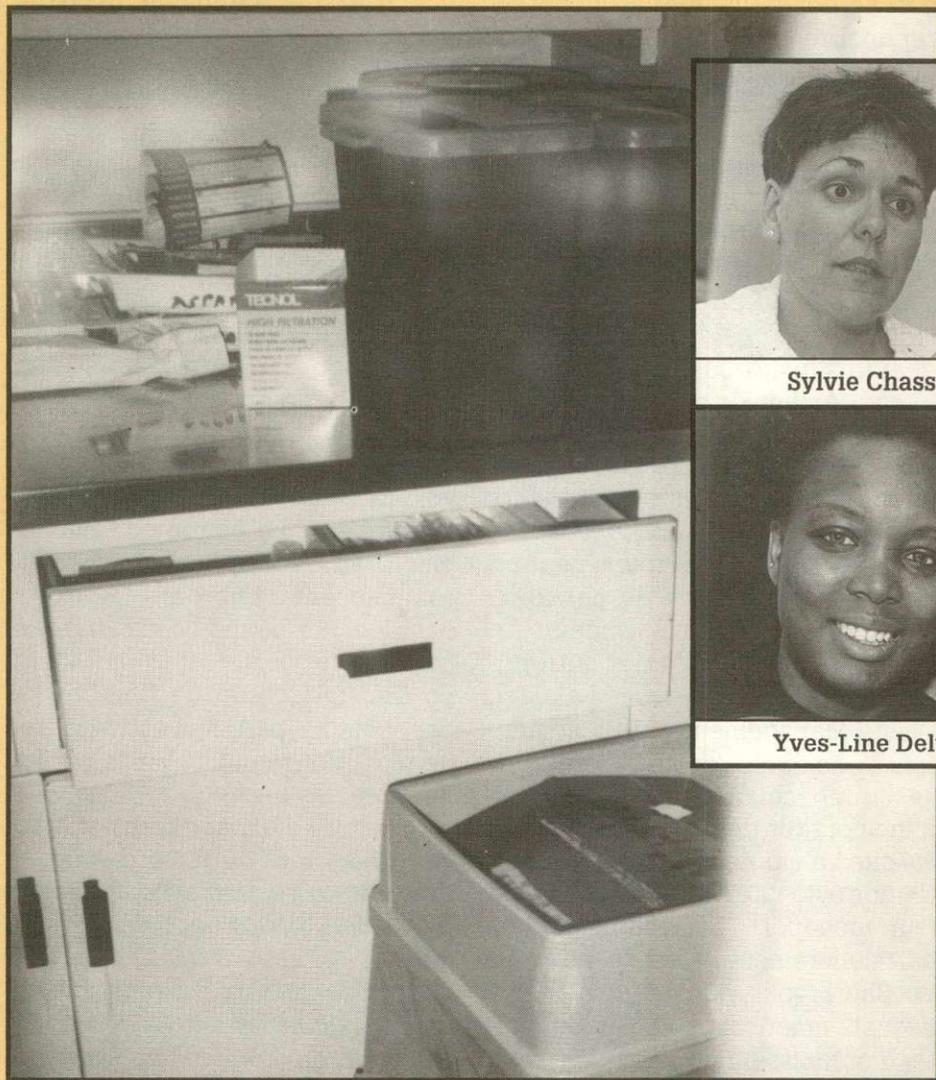
Une question de volonté

Les outils technologiques efficaces existent pour éliminer les déchets biomédicaux. Aux États-Unis, par exemple, certaines salles d'opération sont munies d'une double plomberie qui achemine les déchets liquides vers des containers, où ils sont brûlés. Chez nous, des volontés individuelles de réagir se manifestent, en nombre de plus en plus grand. Ici et là, des syndicats commencent à voir dans la gestion des déchets biomédicaux une responsabilité sociale qu'ils partagent. Le Conseil central de Sherbrooke, par exemple, participe activement à une coalition régionale sur la gestion intégrée des déchets.

«Ce qui manque, c'est la volonté politique de nous donner un système de gestion avec une réglementation applicable, et des moyens d'interdire l'importation des déchets. Le problème des déchets biomédicaux rejoint les autres débats sociaux sur l'environnement. Et il remet en cause des pratiques médicales. C'est toute la conception de la santé qui est ici en question», de conclure Serge Quenneville.

Il a fallu que les syndicats s'en occupent!

Sylvie Chassé est infirmière à la salle d'accouchement de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal: «Moi, ça me dérangeait de jeter des seringues de sang, des caillots et des cordons ombilicaux dans des sacs verts, ou le sang dans le lavabo», lance-t-elle. Elle en a parlé dans son syndicat, puis elle a suivi une session de formation de la CSN sur l'environnement, ce qui a achevé de la convaincre que ses inquiétudes étaient fondées.



Sylvie Chassé



Yves-Line Delva

Sur le comptoir, on aperçoit les boîtes rouges rigides destinées, depuis l'intervention des syndicats à l'hôpital Sainte-Justine, à recevoir les objets piquants ou tranchants. Ces boîtes ont remplacé les contenants de plastique provenant des cuisines, qui avaient causé plusieurs accidents de travail. Dans la poubelle, le sac jaune approprié pour les déchets de chimiothérapie.

En août 1990, elle a entrepris une tournée de l'hôpital, avec photos à l'appui, pour savoir comment on disposait des déchets biomédicaux dans les autres départements. Le syndicat des employés généraux, également affilié à la CSN et intéressé à la question, a apporté sa collaboration. «L'enquête a révélé que tout était jeté dans des sacs verts: compresses, sang, rasoirs, matériel jetable contaminé ou non, reprend Sylvie Chassé. À la banque de sang, on jetait les restes de sang dans les sacs verts et les eaux de lavage passaient par les lavabos. En bactériologie, on jetait les selles dans les sacs verts et les urines dans les lavabos. Seuls les liquides dangereux inflammables et les déchets de chimiothérapie étaient traités de façon sécuritaire.»

Après avoir pris connaissance de la politique gouvernementale de gestion des déchets biomédicaux infectieux, les syndicats ont rencontré l'employeur pour réclamer qu'elle soit appliquée. «Nos moyens de pression étaient limités, explique Yves-Line Delva, infirmière en oncologie. La politique devait d'abord être appliquée à compter d'avril 1991. Mais la date d'application a été repoussée à avril 1992.» Néanmoins, les syndicats ont insisté pour obtenir le tri des déchets à la source et l'information aux employés.

L'information avant tout

L'employeur a refusé de s'engager, se contentant de faire allusion à quelques vagues projets. Mais les syndicats ont quand même obtenu que les objets piquants ou tranchants soient recueillis dans des boîtes rouges solides et acheminés à DECOM. «Auparavant, ces objets étaient jetés dans des contenants de plastique vides provenant des cuisines, raconte Sylvie Chassé. Il y a eu des accidents de travail: les aiguilles, les rasoirs ou les éclats de verre traversaient les parois des contenants. Les contenants rou-

À noter que la FAS a présenté devant la Commission Charbonneau un excellent mémoire sur la question, intitulé: «Les déchets biomédicaux: une responsabilité collective, une approche intégrée»,

ges que nous avons maintenant sont sécuritaires.»

Les syndicats ont aussi obtenu que l'employeur applique les mesures universelles, c'est-à-dire que tous les patients soient considérés comme contaminés et les employé-es protégés en conséquence. «*Les mesures universelles sont une protection pour les employé-es qui ont des contacts directs avec les patients. Malheureusement, elles s'arrêtent avant la gestion des déchets, commente Yves-Line Delva. Comme il n'y a pas de tri des déchets à la source, les préposés à l'entretien sont particulièrement exposés!*» Les syndicats ont donc fait du tri à la source leur principale revendication.

«*La véritable amélioration que nous avons obtenue, c'est une meilleure conscientisation chez les salarié-es, déclare Sylvie Chassé. Par exemple, nous avons constaté, lors de notre seconde tournée en février 1991, que les boîtes rouges contenant les objets dangereux se retrouvaient dans les sacs destinés à DECOM, même si l'employeur avait refusé d'informer les employé-es.*»

Face à l'inertie de l'employeur, les syndicats ont décidé de dispenser eux-mêmes l'information au personnel de l'hôpital, aux patients et à leurs visiteurs. Le 22 avril dernier, ils ont organisé une journée de sensibilisation au problème des déchets biomédicaux; l'événement a attiré un grand nombre de participants de toutes provenances.

Les syndicats veillent!

Mais les informations ne sont pas toujours faciles à obtenir. Il en est que l'employeur cache jalousement. En quoi consistent, par exemple, les projets auxquels il a été fait allusion? Les syndicats tentent de le savoir en recourant à la Loi d'accès à l'information. De même, ils surveillent de près le projet de construction du pavillon Charles-Bruneau, destiné à accueillir les patients cancéreux. «*Les travailleurs et travailleuses en oncologie devraient être consultés pour éviter de répéter des erreurs, déclare Yves-Line Delva. Par exemple: à l'heure actuelle, les enfants qui reçoivent des traitements en chimiothérapie ou en radiothérapie sont renvoyés chez eux immédiatement après. Pourtant, à nous, on nous demande d'être masqués et gantés. Mais après? Que deviennent les déchets non organiques, les urines? Rien n'est prévu.*»

Dans le pavillon Charles-Bruneau, les déchets contaminés seront hautement concentrés. Les plans prévoient-ils une gestion convenable de ces déchets? Les syndicats ont l'intention d'y voir. «*Après tout, de dire*

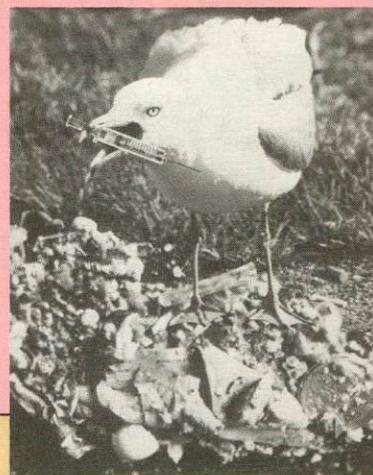
Sylvie Chassé, nous avons une part de responsabilité dans la production de ces déchets. Le tri à la source, ça commence avec la personne qui jette le déchet à la poubelle.»

Estrie

Sensibilisation et pressions

Dans la région de l'Estrie, une mobilisation est en cours autour de la question des déchets et de leur gestion. Récemment, la multinationale Laidlaw s'est portée acquéreur de quatre entreprises de la région spécialisées dans le transport et le traitement des déchets. Cette compagnie a l'intention de transporter des déchets provenant de Montréal, de la rive sud et d'ailleurs. «*Plusieurs municipalités de la région ont investi des sommes importantes dans la cueillette sélective des déchets pour prolonger la durée de vie de leurs sites d'enfouissement et les citoyens se sont impliqués dans le tri à la source des articles recyclables, explique Jocelyn Leblanc, vice-président du Conseil central de Sherbrooke. Ce que nous craignons, c'est que les sites d'enfouissement des petites municipalités de la région se remplissent rapidement de milliers de tonnes de déchets venus de partout, ce qui fera inévitablement monter les prix, même pour les gens qui habitent à proximité, et ce qui augmentera les risques de contamination ou d'accidents écologiques.*»

Voyant cela, l'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie (ACDE), que préside Janvier Cliche, également président du Conseil central de Sherbrooke, a lancé un appel aux organismes de la région intéressés à l'environnement et à la santé. L'appel a été entendu et neuf organismes se sont regroupés pour fonder une coalition sur la gestion des déchets en Estrie. La coalition a fait connaître publiquement, le 30 mai, ses objectifs de sensibilisation et de pression sur les décideurs politiques, ainsi que les deux premières actions qu'elle entend mener: «*Nous voulons obtenir du ministre de l'Environnement du Québec qu'il modifie le Règlement sur les déchets solides afin de permettre aux municipalités ou aux MRC de réglementer l'acceptation des déchets dans les sites d'enfouissement publics ou privés de leur territoire et de limiter la provenance des déchets au territoire de leur MRC. Nous voulons aussi une enquête fédérale sur une situation de monopole en ce qui concerne la cueillette et l'enfouissement des déchets, monopole qui commence à se développer au Québec au profit d'une ou deux grandes compagnies multinationales*», de déclarer Jocelyn Leblanc.





S t u a r t

Déménager avec sa job

Par Michel Crête

«*Je trouve ça dur de voir partir le monde un par un, après tant d'années de service*», nous confie René Sarrazin, à l'emploi de Stuart depuis 1964.

La pâtisserie Stuart, située sur la rue Laurier, à Montréal, fermera ses portes d'ici le mois de décembre, après plus de 80 ans d'activités! Le 28 janvier, les 220 travailleuses et travailleurs de cette pâtisserie, une division de Culinar, ont été convoqués dans une salle et c'est là qu'on leur a appris que leur entreprise cessera ses opérations pour des raisons de rationalisation et de rentabilité. À l'avenir, c'est à Sainte-Marie-de-Beauce qu'on produira les célèbres Mae West, les Swiss Rolls et autres gourmandises.

«*À l'exception des payes de séparation, la convention collective ne prévoyait pas le reclassement ou le transfert des employé-es dans d'autres usines de Culinar*», d'expliquer René Sarrazin, vice-président aux griefs et militant syndical de la première heure.

Le syndicat, affilié à la Fédération du commerce de la CSN, a aussitôt contacté l'employeur dans le but de négocier non seulement l'accès à la préretraite et des payes de séparation, mais aussi le transfert des syndiqué-es dans d'autres divisions de Culinar, où on retrouve des syndicats affiliés à la CSN et à la FTQ. Le syndicat et l'employeur ont finalement conclu une entente comme quoi les 220 travailleuses et travailleurs seront replacés chez Grissol, chez Lido, chez Viau, aux succursales de Stuart de Montréal-Nord et de Ville d'Anjou, ainsi qu'à son usine de Sainte-Marie-de-Beauce.

Roger Berthelot et Nicole Jarjour ont tous deux choisi de déménager avec leur job, à Sainte-Marie-de-Beauce! *Nouvelles CSN* les a rencontrés.

La fermeture de Stuart se fait donc d'une façon relativement civilisée. Mais sur le coup, les syndiqué-es ont trouvé ça dur. À l'emploi de Stuart depuis une dizaine

d'années, plusieurs de ces travailleuses et travailleurs étaient attachés à leur entreprise.

«*On ne s'attendait pas à une fermeture. Peut-être à un déménagement. Ils étaient supposés démé-*

nager la production à l'usine de Ville d'Anjou.»

La surprise a été d'autant plus grande pour Roger Berthelot, un préposé aux services depuis 1981, que «une shop, il me semble, quand c'est supposé fermer, ça modère les activités! Ici, on faisait pas mal d'overtime. Ça marchait! Il y a peut-être des problèmes qu'on ne connaît pas. Mais ils nous parlaient de bâtir. Puis, après ça, d'un coup sec, ils nous arrivent comme ça, bang, fermeture! C'est pas mal assommant! La plupart du monde a pris panique. Il faut comprendre qu'il y en a beaucoup parmi nous qui ont des maisons.»

Pour sa part, Nicole Jarjour, une chef de groupe entrée chez Stuart en 1969, s'est dit: «Ça ne se peut pas. C'est rendu grave.» Puis, elle et son conjoint, un contremaître à l'emploi de Stuart depuis 25 ans, ont, comme plusieurs autres employé-es, attendu «pour voir ce qui va se passer.»

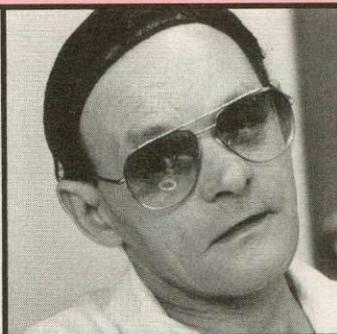
«Montréal, c'était ma vie...»

Avant de prendre, au mois de mars, cette décision difficile qu'est celle de déménager dans une région où, jusqu'à tout récemment ils n'avaient jamais mis les pieds, une décision qui vient chambouler leur vie, Nicole Jarjour et son conjoint ont jugé important de faire cheminer leur fils de 17 ans. «Mon gars, il perd ses ami-es. Aussi, on a parlé longuement avec lui parce que ce n'est pas une décision que tu prends du jour au lendemain. Côté familial, ça a aussi été une décision difficile à prendre. Ma soeur demeure à côté de chez moi, à Fabreville. On est toujours ensemble. Montréal, c'était ma vie. J'essayais de ne pas trop y penser.»

Mais, réalité oblige!



Nicole Jarjour



Roger Berthelot

«Mon mari s'est vu offrir un emploi à Sainte-Marie-de-Beauce. Mon mari est ici depuis 25 ans. Tout d'un coup, ça faisait deux emplois à trouver, explique, Nicole Jarjour. Là-bas, je ne perds pas mon ancienneté et mes semaines de vacances. Je suis au même niveau. Je suis pas mal certaine de faire le même nombre d'heures de travail.»

Le 1er juillet, la famille Jarjour va accomplir, dans un contexte qui comprend son lot d'inquiétudes, un vieux rêve: celui d'aller vivre à la campagne et de pouvoir s'adonner au camping, à la chasse et à la pêche. «Si, d'ici un an, tout

va bien, nous allons nous acheter une maison», conclut Nicole Jarjour.

«À la campagne, le monde est plus parlable»

«Je suis seul. Je suis séparé. Mais j'en ai parlé avec mes enfants, qui sont âgés de 9 à 20 ans, avant de prendre ma décision de m'en aller à Sainte-Marie-de-Beauce. Ils ont trouvé ça pas mal dur. Mais je vais pouvoir venir les voir la fin de semaine.» Originaire de Chicoutimi, Roger Berthelot se définit lui-même comme «un homme de la campagne». Après avoir discuté avec ses enfants, et plus particulièrement

avec sa fille, des choix qui se posaient à lui, il a décidé de faire le saut en Beauce. «C'est sûr, je vais devoir me refaire de nouveaux amis et recommencer à neuf. Je crois que ça va être plus facile. À la campagne, le monde est plus parlable qu'à Montréal. Ici, c'est rien que la vitesse. Ici, le monde n'a pas le temps de te parler.» Roger Berthelot a lui aussi été guidé par le réalisme: «J'ai aussi analysé ça en fonction de l'emploi. Je ne voulais pas tomber sur le chômage ou sur le bien-être.»

Des inquiétudes? Si! Mais pas au sujet des inondations légendaires dont sont victimes les Beaucerons... Tout comme Nicole Jarjour, Roger Berthelot souhaite obtenir des réponses d'ici son arrivée à Sainte-Marie-de-Beauce, le premier juillet, quant à la prise des vacances auxquelles il a droit cet été. Tous deux espèrent également que leur intégration se passera bien.

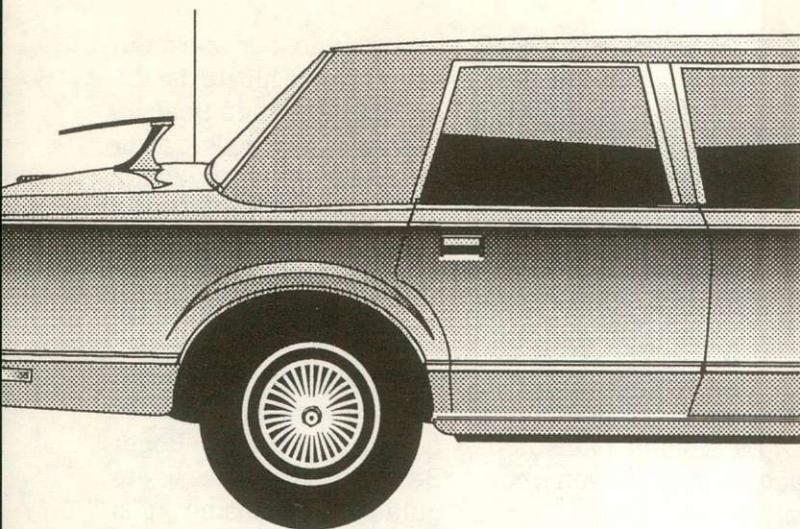
La méthode Gaucher: tire vite!

«Vous payez pas mal cher pour votre plan d'assurances. À partir de maintenant, ça va vous coûter moins cher parce qu'on ferme.»

C'est de cette manière pour le moins cavalière que les représentants du syndicat des employé-es d'Aligro, à Thetford Mines, ont appris, à 8 heures du matin le 31 mai, la fermeture de cette entreprise qui emploie environ 150 personnes et dont 85 se retrouvent sans emploi. C'est en 1986 que Steinberg devenait propriétaire d'Aligro, une entreprise spécialisée dans la distribution alimentaire fondée à Thetford en 1973.

Les travailleurs ont pris leur quart de travail normalement ce vendredi matin, à 7h 30, raconte la présidente du Conseil central de Thetford, Lyne Lachance. «Les patrons les ont envoyés à l'hôtel Balmoral pour leur donner leur bleu. C'est comme ça que ça s'est terminé», dit-elle, ajoutant que Steinberg fait tout pour éviter que son nom paraisse. «Ça pourrait sans doute nuire à l'image de Michel Gaucher», estime Lyne Lachance, qui trouve la manoeuvre assez méprisante de la part d'un homme d'affaires qui doit tout aux fonds publics, la Caisse de dépôt et de placement en l'occurrence.

Le soir même de l'annonce de la fermeture, les syndiqués se réunissaient en assemblée générale. Une ligne de piquetage était levée et une route barrée. La communauté de Thetford s'est émue de ce geste sauvage et des pressions sont en train de s'organiser.



C'est pas parce qu'on se promène en Cadillac qu'on est riches!

Par Luc Latraverse

Ne craignez rien, *Nouvelles CSN* n'a pas décidé d'instituer une chronique sur l'automobile même si, pour le deuxième numéro consécutif, on vous parle de "chars". Cette fois, c'est moins sophistiqué que les mécaniques complexes dont nous parlions dans la dernière édition, mais le sujet n'en cède en rien pour autant, côté «standing», puisqu'il s'agit de limousines, ou plutôt des personnes qui les conduisent.

Toute personne qui a l'âge de posséder un permis de conduire se souvient d'une compagnie qui, au début des années 70, fut le symbole de l'ostracisme de la classe d'affaires anglo-saxonne à l'égard des Canadiens-français, la tristement célèbre Murray Hill Connaisseur. Voilà qu'elle refait surface sous un nom bien québécois, pour ne pas dire montréalais: Limousines Montroyal Inc. Les 140 chauffeurs et les 30 employé-es de bureau de cette compagnie sont sans emploi, ni revenus, depuis le 14 avril dernier, date à laquelle la compagnie a cessé ses opérations de façon temporaire, disait-elle. Ces personnes sont syndiquées à la CSN. Les employé-es de bureau attendent leur accréditation. *Nouvelles CSN* a rencontré les deux présidents de ces syndicats, Guy Nadeau pour les chauffeurs, et Serge Forget pour les employé-es de bureau.

Serge Forget

20 décembre 1990, la compagnie annonce aux chauffeurs qu'elle cessera ses opérations le 23 décembre. Les opérations se poursuivent néanmoins jusqu'au 14 avril. Mais pendant cette période, les signes d'une mauvaise gestion se multiplient. Le personnel de bureau est réduit, ce qui pousse ces travailleuses et travailleurs à se syndiquer, en février. «Il y a eu des coupures de postes et de salaires. Des personnes travail-

laient doublement. Nous avons dénoncé des manœuvres douteuses d'un administrateur au président de la compagnie mais la direction a fermé les yeux, affirme Serge Forget. Ensuite, quand elle a invoqué des difficultés, la compagnie ne parlait qu'aux chauffeurs. Nous avons alors décidé de nous syndiquer.» Guy Nadeau ajoute: «La compagnie m'a déclaré qu'elle n'avait rien prévu pour eux (les employé-es de bureau). Par ailleurs, les équipements n'étaient plus renouvelés, ni réparés.»

Tentative de franchisage

La compagnie a une idée derrière la tête pour faire absorber ses deux à trois millions de dollars de pertes: vendre des franchises aux chauffeurs pour opérer ses limousines, à raison de \$25,000 l'unité, plus \$500 par semaine pour ses «services», même si les limousines (des «minounes» avec plus de 200,000 kilomètres d'usure) seront, en toute franchise, sous la responsabilité des chauffeurs.

«On cherchait à nous faire assumer les suites des mauvaises décisions du passé, précise Guy Nadeau. En 1987, Murray Hill a acheté des autobus qui étaient en fait des modèles 1974 qu'ils ont payés plus cher que ce qu'ils valaient. Par la suite, elle a tenté à plusieurs reprises de se débarrasser du syndicat. On nous répète que ce ne peut être rentable que si les chauffeurs sont impliqués dans la compagnie comme partenaires responsables.»

Une histoire abracadabrante

Pour bien comprendre le fouillis dans lequel se retrouvent ces travailleuses et ces travailleurs, qui sont assez âgés pour la plupart et qui ont peu de perspectives de recyclage, il faut savoir qu'à tous les cinq ans, la compagnie (il y en a deux qui le peuvent) qui ne décroche pas le contrat exclusif de l'aéroport de Dorval cesse ses opérations jusqu'à l'appel d'offres suivant. C'est un peu comme à l'époque où celui qui avait le contrat de la voirie, lorsque le gouvernement changeait, vendait tout son équipement au "bleu" ou au "rouge" qui prenait la relève!

Depuis la cessation de ses opérations, pour des motifs économiques, Limousines Montroyal n'a plus, comme actif, qu'un permis de droits acquis du ministère provincial des Transports pour opérer un maximum de 92 limousines (juridiction provinciale) et un contrat exclusif de desserte de l'aérogare de Dorval (juridiction fédérale). Ce contrat sera vraisemblablement résilié, le 17 juin, si les opérations n'ont pas repris. Ses limousines et tout son équipement de bu-

reau, à l'exception du système de communications radio, étaient loués.

La solution: une coopérative

Devant la fatalité qui les menaçait cycliquement de perdre leurs emplois, et suite au rejet par le syndicat d'adopter la formule illégale de franchisage, les employé-es de Limousines Montroyal, avec le support de la CSN et du Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emplois au Québec, ont fondé une coopérative et présenté une offre d'achat de \$1,4 million à leur employeur pour le permis de limousines, avec l'assurance de conserver le contrat d'exclusivité à Dorval. «La compagnie s'est dite peu intéressée par notre offre, au départ. Son porte-parole a cependant téléphoné à quelques reprises à la vice-présidente de la CSN, Monique Simard, pour savoir si la CSN nous appuyait financièrement. L'offre venait à échéance le 14 mai et nous avons accordé une extension d'une semaine, jusqu'au 21 mai, à la demande de la compagnie. Le 15 mai, ce même porte-parole affirmait à notre représentant du

Groupe de consultation qu'il avait une offre d'une autre partie et que de toute façon, il envisageait de faire faillite, pour se débarrasser du syndicat.» Les employé-es de bureau, précise Serge Forget, «ont besoin des chauffeurs et ils ont besoin de nous. Voilà pourquoi nous n'avons pas hésité à nous embarquer avec eux dans la coopérative.»

L'information sur l'entreprise

Cette compagnie appartient, en fait, à des compagnies de capital de risque. On ne sait toujours pas qui sont les véritables propriétaires.

«Quand nous avons commencé à vouloir nous porter acquéreurs de la compagnie, celle-ci nous a mis tous les bâtons dans les roues. Elle nous a empêchés d'obtenir des subventions, en disant qu'elle faisait des profits. Notre étude de marché, effectuée grâce à la CSN par le Groupe de consultation, nous indiquait un potentiel de \$31 mil-

lions, en développant le marché francophone des gra-

duations et autres clientèles de limousines délaissées par la compagnie, strictement axée sur le marché anglophone. Nous savions que la première année d'opération générerait un déficit de l'ordre de \$700,000. La compagnie niait, mais aujourd'hui, elle nous fait la preuve du contraire. Nous n'avons pas réussi à obtenir des états financiers vérifiés de cette entreprise. À l'heure où on se parle, on évalue qu'elle doit \$630,000 aux employé-es en salaires, en vacances et en paye de séparation.»

Un ménage s'impose

Les syndicats, avec le concours de la CSN, ont demandé au ministre québécois des Transports, Sam Elkas, d'intervenir pour que la loi soit modifiée et que les employé-es, qui ont toujours été laissés pour compte dans ce secteur d'activité, puissent enfin avoir accès au permis de limousines et au contrat de Dorval et gérer eux-mêmes leur destinée. «C'est dans l'intérêt public que ces changements devraient s'opérer, car dans le système actuel, le service n'est pas garanti par les entreprises qui sont en fait des paravents pour les compagnies de spéculation ou à capital de risque, mais qui n'ont pas de respect pour les employé-es et pour la clientèle. La Commission des transports invoquait la nécessité de maintenir la concurrence pour ne pas révoquer les permis, mais c'est un faux prétexte, puisqu'en réalité, il n'y a pas de concurrence. On doit nous donner notre chance», conclut Guy Nadeau.



Guy Nadeau

À Donnacona

Des travailleurs qui refusent la fatalité

Par Michel Rioux

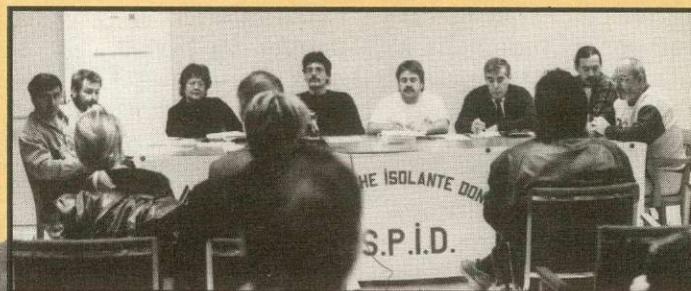
Il semble bien que le 1er août, l'usine de planche isolante de la Domtar, à Donnacona, fermera ses portes pour de bon. Après plus de cinquante ans de fonctionnement, le ronflement des machines ne se fera plus entendre et les volutes de vapeur blanche auront cessé de s'élever sur le bord de la rivière Jacques-Cartier. Mais il n'est pas dit que les travailleurs ne produiront plus rien après cette date. La volonté de continuer est là. Elle se heurte cependant à Domtar.

des demandes précises sur les chiffres de l'entreprise. Sans résultat. Le syndicat est appuyé dans ses démarches par le Groupe de consultation de la CSN.

Le syndicat est cependant convaincu que l'objectif de Domtar, c'est de raser l'usine. Le 2 avril, les dirigeants de Domtar déclaraient que même avec une subvention de \$2 millions, la volonté de fermer demeurerait inébranlable.

Et pourtant, le produit fabriqué à cette usine est

toujours en forte demande. «On produit à plein régime; des camions font la queue à l'expédition pour se charger de «KB» et partir aux États-Unis», ajoute Mario Jobin. Après le 1er août, Domtar fera fabriquer son produit à sous-contrat par Cascades et y apposera son nom.



Le 22 avril, en conférence de presse, les syndicats de Donnacona, le Conseil central de Québec et la FTFP en appelaient au sens social de Domtar. Sans succès.

Le 31 mai, les travailleurs du syndicat de la planche isolante de Domtar, à Donnacona, ont apposé sur toutes les machines de l'usine un autocollant on ne peut plus explicite: *Domtar, respecte tes engagements. Touche pas à "ça"*. Parce qu'en dépit de toutes les déclarations de la compagnie à l'effet que la machinerie demeurerait sur place, les rumeurs ont commencé de circuler: on craint que du matériel, des pièces, des machines-outils ne déménagent en Ontario.

Début juin, en compagnie d'ingénieurs du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), les dirigeants du syndicat ont fait le tour de l'usine pour identifier les pièces et les équipements qui pourraient servir dans le cadre du projet de relance.

«Poursuivez vos projets et si des équipements qui sont dans l'usine vous sont utiles, ils seront à vous», avait pourtant dit la compagnie.

Mais la méfiance règne. «Avec Domtar, pour la transparence économique, il faudra repasser», affirme en effet le président du syndicat, Mario Jobin. Dans la foulée du dernier congrès de la CSN, le syndicat a formulé à maintes reprises

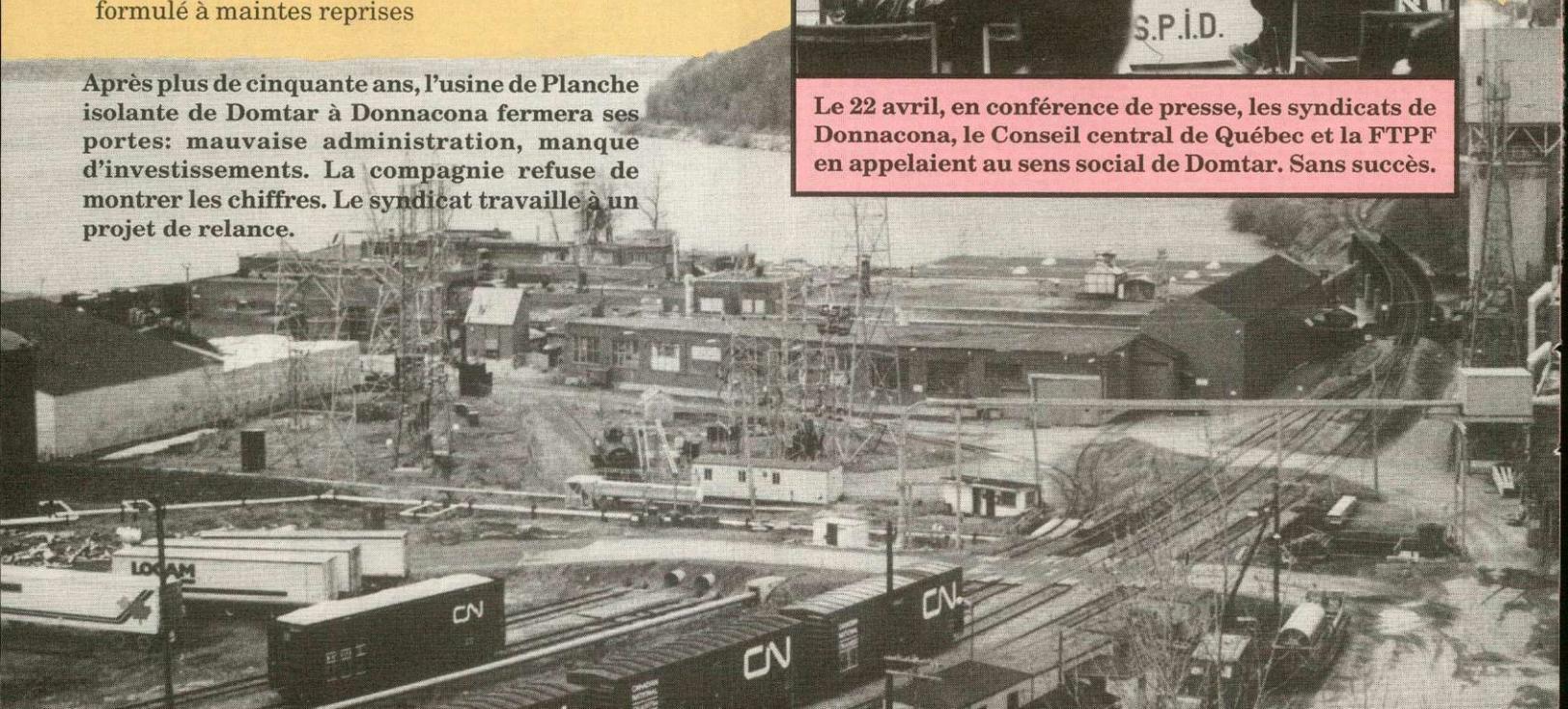
Après plus de cinquante ans, l'usine de Planche isolante de Domtar à Donnacona fermera ses portes: mauvaise administration, manque d'investissements. La compagnie refuse de montrer les chiffres. Le syndicat travaille à un projet de relance.

La relance

Même si Domtar n'est pas du tout pressée de collaborer avec le syndicat dans ses efforts, plusieurs travailleurs refusent la fatalité et travaillent à une solution alternative. L'étude de faisabilité demandée au CRIQ pour un matériau composite fabriqué à partir de plastique et de papier glacé recyclés sera remise au syndicat vers la mi-juillet.

Une nouvelle demande pour la formation d'un Comité d'adaptation de la main d'oeuvre (CAMO) a été adressée aux ministres Vézina et Bourbeau, le 30 mai. Domtar n'avait pas accepté de s'associer à la première, refusant net l'idée de poursuivre la production pendant deux ans.

Une pétition de plus de 7000 noms a été recueillie dans la communauté. La municipalité a promis un terrain si le projet se concrétise, avec des conditions avantageuses au plan des taxes pour aider au démarrage. «Si ça ne marche pas, ce sera pas parce qu'on n'aura pas essayé», conclut Mario Jobin.



L'autonomie professionnelle en question

Par Michel Rioux

«L'heure est venue pour le syndicalisme de prendre en compte des notions comme l'autonomie professionnelle, explique la vice-présidente de la fédération, Ghislaine Patry-Buisson, à défaut de quoi nous nous retrouverons au rang de simples exécutants. Il faut réfléchir et pouvoir agir afin de contrer cette tendance.»

Elle rappelle d'ailleurs que l'enquête effectuée par le professeur Jacques Desmarais, à la demande de la CSN, sur l'ensemble de la question de la place des professionnel-les dans le mouvement syndical, avait identifié l'autonomie professionnelle comme une priorité pour ces personnes. «Nous avons planifié notre congrès en conséquence, en organisant des tables-rondes et des ateliers pour faire le tour de la question en forçant, nous l'espérons, une prise de conscience syndicale là-dessus», dit, en entrevue avec *Nouvelles CSN*, la vice-présidente de cette fédération qui compte environ 5000 membres oeuvrant dans l'éducation, les affaires sociales, les médecines alternatives et les organismes gouvernementaux.

«Il s'agit d'un sujet syndical, devait affirmer le président Jacques Guénette à l'ouverture du congrès. Comme organisation syndicale de professionnels, nous devons nous en saisir, en commençant par démystifier un concept trop souvent occulté ou galvaudé.»

«Il ne faut pas perdre de vue que tout cela doit se traduire dans des clauses de nos conventions collectives», rappelle madame Patry-Buisson en donnant en exemple la Commission des droits de la personne, où elle-même milite.

Dans la convention signée en 1986, le syndicat avait obtenu que soit incluse l'affirmation à l'effet que la gestion participative était un des

Depuis plus de 25 ans maintenant que le syndicalisme a pris racine chez les professionnelles, les professionnels et les cadres, les matières sur lesquelles s'est exercé le militantisme ont connu des transformations majeures, comme aussi ont changé les objets de revendication. De la reconnaissance syndicale pure et simple aux luttes pour un respect concret traduit dans un salaire décent, on passe maintenant à une autre étape du syndicalisme professionnel, où des questions comme la gestion participative, la confidentialité des dossiers, les droits de la population en regard de ceux des professionnel-les s'imposent dans les débats. C'est ainsi que le congrès de la Fédération des professionnel-les et salarié-es cadres du Québec s'est ouvert le 5 juin sous le thème: *L'autonomie professionnelle, mythe ou réalité?*



Ghislaine Patry-Buisson

moyens privilégiés de réaliser les mandats et d'atteindre les objectifs de la Commission. «Dans la dernière convention, nous sommes allés beaucoup plus loin dans le détail. C'est essentiel que cela soit dans la convention», affirme-t-elle. Mais elle ajoute immédiatement que cela représente un énorme défi pour le syndicat. Un défi de tous les instants au plan de la vigilance. «Mais c'est mon dada. J'y crois», dit-elle. D'ailleurs, Nicole Pothier, de ce syndicat, a fait état de la participation à la gestion sous l'angle de l'exercice de l'autonomie professionnelle.

D'autres membres de la FPPSCQ ont fait de même au congrès. Paul Langlois, des Services sociaux de Québec, a traité de supervision, encadrement et autonomie professionnelle. L'évolution de la pratique professionnelle a été tracée par Roch Denis, de l'UQAM. On constate en effet, dans l'enseignement supérieur, une tendance à valoriser davantage la recherche subventionnée que l'enseignement proprement dit. Un psychologue de Louis H. Lafontaine, Claude Jacques, exposait de son côté les difficultés du travail en équipe multidisciplinaire, alors qu'une profession — en l'occurrence la médecine — exerce une hégémonie sur les autres. Un avocat de l'Aide juridique, Guy Lelièvre, a témoigné des dangers qu'on a fait courir à la confidentialité des dossiers pendant la présente négociation de la convention collective.

Le congrès, enfin, a été aussi l'occasion de faire connaître les résultats préliminaires d'une vaste enquête sur l'autonomie professionnelle menée sous la direction de Ghislain Hallé, du Service de la recherche de la CSN, dans quatre fédérations affiliées à la centrale.

Faire
le saut...
en

ONTARIO

Par
Michel
Crête

Sylvie St-Pierre, une technicienne en laboratoire de l'Hôtel-Dieu de Montréal, s'était dit que pour ses 35 ans, elle prendrait une décision majeure dans sa vie. Qu'elle amorcerait, après 15 années de travail à l'hôpital, une deuxième carrière, ou encore qu'elle resterait à l'Hôtel-Dieu, mais que, d'une façon ou de l'autre, elle ferait un choix déterminant!

Et voilà. Son goût pour le changement et les défis a été exaucé avec plus de célérité qu'elle ne l'espérait...

Tout a commencé en mars alors qu'elle feuilletait les offres d'emplois publiées dans le quotidien *La Presse*. La lecture de l'une d'entre elles l'a convaincue de se jeter à l'eau: agente d'équité en emploi pour les femmes au Conseil scolaire de langue française d'Ottawa-Carleton, section catholique. Elle a sollicité le poste, puis les événements se sont précipités. Elle est tout d'abord convoquée à une entrevue qui a eu lieu le 29 avril. La réponse n'a pas tardé à venir: dès le lendemain, on l'informe que sa candidature a été retenue, parmi 92 autres.

Sylvie St-Pierre veillera donc, à compter du 29 juillet, à la mise en place des mesures d'accès à l'égalité d'emploi pour les travailleuses de cette institution, laquelle embauche quelque 1,200 personnes. Ainsi, après une douzaine d'années de militance à la CSN, et notamment à la condition féminine où elle a milité jusqu'à tout récemment, au Conseil central de Montréal et dans son syndicat, Sylvie St-Pierre poursuivra, à Gloucester cette fois, son engagement social pour la justice.

La longue marche des femmes

Pas prétentieuse pour deux sous, et même très honnête, Sylvie St-Pierre insiste avant de nous accorder une entrevue: «Je ne veux pas que ce soit centré sur moi! Ce genre d'emploi est le résultat des luttes menées par les femmes depuis une dizaine d'années. Et si je l'ai eu, cet emploi, c'est que la CSN

a développé des expertises sur la question des femmes. D'ailleurs, l'expérience que j'ai acquise dans le milieu syndical n'a pas nui à ma sélection, au contraire!». Parallèlement à sa militance et à l'obtention d'un immense bagage de connaissances sur divers sujets touchant la condition des femmes (accès à l'équité à l'emploi, accès à l'équité salariale, harcèlement sexuel, retrait préventif), Sylvie St-Pierre a trouvé le temps d'entreprendre des études universitaires et de réussir un baccalauréat en organisation communautaire.

Quelle vision a-t-elle de ce nouveau défi qui l'attend? «Si je me fie à l'entrevue, les questions, les priorités dégagées, je suis portée à croire que les responsables du conseil scolaire voient mon rôle comme je le vois. Un rôle de formation et politique. En ce sens que je devrai convaincre des collègues de travail de la pertinence de créer un consensus et d'implanter l'équité en emploi.»

Si Sylvie St-Pierre trouve enthousiasmante cette nouvelle orientation, il reste que ce départ imminent la rend un peu nerveuse. «Même si je vais revenir régulièrement à Montréal, je n'en change pas moins de milieu et de secteur. Je serai loin de mes ami-es et de ma famille. J'aurai du rattrapage à faire à plusieurs niveaux.

En dépit de ces «irritants», j'ai quand même décidé de faire le saut parce que j'ai la possibilité de réaliser un vieux rêve. Celui de commencer une deuxième orientation qui fait appel à mes meilleures aptitudes, la communication et la formation. C'est un prolongement de ma militance.»



Sylvie St-Pierre

Nord-ouest québécois

Pour casser les ghettos d'emploi

Les participants au congrès du Conseil central du Nord-ouest québécois, du 22 au 25 mai, ont rejeté en atelier le projet de transformer le comité de la «Condition féminine» en comité de la «Condition humaine». Il reste trop de travail à faire au chapitre de l'équité salariale et à celui de l'accès aux postes, ont fait valoir les supporteur-euses de la «condition féminine»; il faut maintenir une structure à part où toutes les énergies sont appliquées à casser les ghettos dans l'emploi.

Les militants CSN du Nord-ouest souhaitent par ailleurs disposer de moyens additionnels de formation; par exemple, ils veulent une suite à «Méandres», le vidéo produit par la CSN qui montre comment former un syndicat. Une fois le syndicat formé,



Michel Chartrand (à droite sur la photo) a entretenu les congressistes d'un sujet qui lui est cher, les accidentés du travail.

qu'est-ce qu'on fait? Quel est le fonctionnement interne de la CSN, quelles sont les tâches et responsabilités des officiers?

Quant à la participation, 28 syndicats

étaient présents au congrès, sur les 60 que compte la région. «C'est bon, de commenter le président Serge Lefebvre, mais ce n'est pas assez.» Les gros syndicats ont donc convenu d'aider les petits à participer. Une proposition visait à porter la cotisation de 0.072% à 0.082%; le congrès a finalement voté 0.09%, en spécifiant qu'une partie de cet argent devait servir à favoriser la participation des petits syndicats.



Serge Lefebvre

Bienvenue!

Les 65 employés du Centre alimentaire Consomat d'Alma, au Lac-Saint-Jean, ont adhéré, le 23 mai, à la Fédération du commerce de la CSN.

Le 11 avril, c'était au tour de 25 salariés du Marché Moderne (Provigo) de Saint-Honoré, au Saguenay, de faire de même.

Dans la seule région du Saguenay-Lac Saint-Jean, la fédération compte déjà 1300 membres dans le secteur de l'alimentation.

Granby

Un procédé méprisable!

« Si ce chassé-croisé corporatif peut avoir quelque mérite d'un point de vue fiscal, il n'en reste pas moins déplorable qu'on puisse tenter de s'en servir pour empêcher ou retarder la syndicalisation de l'entreprise. Ce procédé est méprisable. La tactique de l'employeur est cousue de fil noir; il est regrettable que des avocats prêtent leur talent à de telles manoeuvres essentiellement dilatoires, dont le seul but est d'empêcher

les travailleurs de s'organiser pour négocier collectivement leurs conditions de travail. »

C'est en ces termes sévères que s'exprime le juge Marc Brière du Tribunal du travail dans un récent jugement décrétant que le Syndicat CSN du restaurant Mikes de Granby est habilité à y représenter la trentaine d'employé-es et à négocier une convention collective en leur nom. L'employeur

FAS et FTPF

DEUX NOUVELLES PUBLICATIONS SYNDICALES

FAS AUX DÉFIS
Un bulletin d'information à la FAS:
Un outil syndical indispensable

EN MARCHÉ
Volume 1
Numéro 1
DOSSIER: DOMTAR

Deux fédérations affiliées à la CSN viennent, coup sur coup, de se doter d'un instrument d'information fédérative. Combiant un vide important, ces publications tentent de refléter la vie extrêmement riche des fédérations. Rendant compte de ce qui se passe dans les différents secteurs de leur fédération respective, ces deux journaux répondent à des besoins que *Nouvelles CSN*, qui s'adresse à l'ensemble des membres de tous les secteurs et de toutes les régions, ne peut absolument pas satisfaire. *FAS aux défis* et *FTPF En marche* s'ajoutent donc aux journaux d'autres fédérations, dont ceux de la FPPSCQ, de la FNC, de la FNEEQ et de la CSN-Construction. Longue vie à ces nouvelles publications syndicales.

Garderies

Un gain pour les chômeurs

Dans la semaine du 22 avril, les garderies ont reçu une lettre de l'Office des services de garde à l'enfance (OSGE) confirmant que les subventions pour les prestataires d'assurance-chômage sont maintenues.

Ainsi, sous l'impulsion d'une coalition populaire et syndicale, le gouvernement du Québec a rebroussé chemin et a décidé que ses nouvelles mesures administratives qui ont comme effet, depuis le début d'avril, de limiter l'accès aux garderies aux familles les plus démunies, ne s'appliquent pas aux prestataires d'assurance-chômage.

Si les actions de la coalition ont porté fruit, le regroupement doit maintenant agir dans le but de faire retirer les



restrictions imposées aux bénéficiaires d'aide sociale, ainsi qu'aux familles dont un des conjoints ne travaille pas, mais ne retire pas non plus de prestations d'assurance-chômage. En effet, à moins d'être aux études, de participer à un programme de réinsertion au travail, ou d'être référées par un CLSC ou par la DPJ, les familles bénéficiaires de l'aide sociale ne pourront dorénavant

avoir accès à l'aide financière pour les services de garde à l'enfance.

Deux porte-parole de la coalition, Sylvie Charbonneau, du Regroupement des garderies du Montréal métropolitain, et Yves Rochon, de la FAS-CSN, ont d'ailleurs profité d'une rencontre avec la ministre Violette Trépanier, le 12 juin, pour défendre les droits des familles les plus démunies de la société.

Traiter les toxicomanies

Gilles Baril, directeur général du Pavillon du Nouveau point de vue, assistera au prochain Bureau fédéral de la Fédération de la métallurgie, les 12, 13 et 14 juin 1991, pour sensibiliser les délégués aux enjeux concernant la négociation de programmes d'aide aux employés aux prises avec des problèmes de toxicomanie (alcool, drogues et médicaments).

Le Pavillon du Nouveau point de vue, centre de traitement et de réhabilitation pour toxicoma-

nes, entend désormais offrir de nouveaux services aux syndicats en développant un volet formation et information. Gilles Baril explique: «Compte tenu qu'il y a une montée des problèmes de toxicomanie, c'est important de former des personnes en milieu de travail qui pourront repérer ces problèmes et savoir comment leur venir en aide. Aujourd'hui, on peut évaluer que 80% des problèmes de toxicomanie sont liés à l'utilisation des drogues. Et bien évidemment, ces problèmes en génèrent d'autres: pro-

blèmes d'argent, problèmes familiaux, etc. Pour mieux répondre à cette réalité, au PNPV, nous travaillons en équipe multidisciplinaire.»

Le Pavillon du Nouveau point de vue est un organisme sans but lucratif. Le PNPV a un modèle de gestion participative où les travailleuses et les travailleurs, syndiqués à la FAS-CSN, sont associés aux orientations et aux décisions. Le PNPV est situé dans les anciens locaux du Centre Fernand-Jolicoeur, à Lanoraie.

Le français au travail
ça s'impose!

L'été et l'anglomanie

All right! Très bien! D'accord! Cet été, vous pourrez manger hamburger ou hamburger, et hot-dog avec un petit casseau de frites mayonnaise ou ketchupet, pourquoi pas, un banana split ou banane Melba en dessert. En soirée, vous pourrez assister à une game ou à une joute, (ou une partie) de baseball ou de football. Toutefois, si vous êtes plutôt du genre actif et préférez jouer au badminton, apportez une grande réserve de volants car, comme les moineaux, ils s'envolent rapidement.

Vous partez en voyage? Ne ratez surtout pas votre charter ou avion nolisé et évitez les endroits où il y a du smog, ce brouillard épais et pollué. Vous préférez profiter de vos vacances pour faire de la bicyclette? Installez bien votre rack ou porte-bagages, il pourrait s'avérer fort utile.

Pour aller à la plage, il est préférable d'y apporter un walkman, ce charmant balladeur au lieu d'un Ghetto Blaster, ou magnéto-cassette portatif, si vous voulez rester en bons termes avec votre entourage.

Si vous êtes du genre qui n'en démord jamais et voudriez que les termes du jeu de golf soient en français, satisfaisez-vous, pour le moment, en consultant le Dictionnaire des anglicismes, dans la collection «Les usuels du Robert». Le vocabulaire du golf est presque tout en entier en anglais. C'est peut-être, parmi les vocabulaires des sports, le plus mal assimilé. Boris Vian a plaisamment décrit le golf en refusant tout terme anglais: «Wolf (...) sortit de chez lui vêtu de son costume vert, spécialement conçu pour jouer au plouk. Le sénateur Dupont, déjà harnaché par la bonne, le suivit en traînant la petite voiture où on mettait les billes et les drapeaux, la pelle à creuser et le pointe-plante, sans oublier le compte-coups et le siphon à billes pour les cas où le trou était trop profond. Wolf portait en bandoulière ses cannes de plouk dans un étui: celle à angle ouvert, celle à angle mort et celle dont on ne sert jamais mais qui brille très fort.» (Boris Vian, l'Herbe rouge.)

Alors, à votre guise: jouez au golf ou lisez un best-seller, ou succès de librairie, peu importe, mais jouez fair-play ou franc jeu.

Rectification

Contrairement à ce que nous écrivions dans le numéro 326, il existe, à Montréal, une maison d'hébergement pour les femmes et leurs enfants séropositifs ou atteints du SIDA. Elle a pour nom L'arrivée. Pour autres renseignements, contacter la Fondation SIDA secours au numéro: (514) 521-SIDA.

Loi 160

L'ancienneté rétablie

La CSN, la CEQ et la FIIQ ont conclu, le 5 juin, une entente avec le gouvernement, en vue de mettre fin à compter du 1er juillet aux sanctions de la loi 160 qui ont causé des préjudices aux travailleuses et aux travailleurs du réseau de la santé, suite à la grève de septembre 1989. Cette entente ne sera valable que si les instances de la FAS et de la FPPSCQ et les syndicats de ces fédérations l'entérinent.

Un compromis

L'entente constitue un compromis en vue de rétablir l'ancienneté perdue par les personnes lésées, sans effet rétroactif, au 1er juillet. Cependant, elle ne rétablira pas toutes les personnes inscrites sur les listes de rappel ou de disponibilité, dans le même ordre de rangement que celui qui prévalait avant l'application des sanctions.

Poursuites

Les organisations syndicales maintiennent toutefois leur requête en nullité de la loi, actuellement pendante en Cour supérieure, où les procédures ont repris dès l'annonce de l'entente. Les organisations syndicales acceptent en contrepartie le retrait de tous les griefs découlant de

la perte d'ancienneté, de la double pénalité salariale, de la suspension du prélèvement des cotisations syndicales et de toute autre réclamation se rattachant aux sanctions. Seulement un certain nombre de griefs seront maintenus afin de soutenir l'intérêt juridique dans la contestation de la loi.



Un groupe de 160 victimes de la loi 160, membres de la FAS, a campé pendant 30 heures sur le terrain de l'Assemblée nationale à Québec, le 21 mai dernier, pour appuyer le projet de loi 193 du député péquiste Michel Bourdon, qui prônait le rétablissement de l'ancienneté perdue par les travailleuses et les travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux.

À la défense de Soligaz

« Choisir le développement durable, ça ne signifie pas le non-développement économique », a déclaré le président du Conseil central de Montréal, Sylvio Gagnon, alors qu'il participait le 3 juin à une conférence de presse pour soutenir le projet Soligaz.

Réunis pour l'occasion au sein d'une large

coalition, la CSN, la FTQ, la Chambre de Commerce de Montréal, la Ville de Montréal, la Communauté urbaine, la Conférence des maires et le Bureau de commerce ont soutenu que la région de Montréal avait besoin de ce projet, 20 000 emplois y étant rattachés et des investissements de l'ordre de

\$1,8 milliard en dépendant.

La coalition en a appelé, auprès du ministre de l'Environnement, d'une récente décision du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) selon qui l'entreposage souterrain de liquides de gaz naturel, près de Varennes, comportait trop de risques pour l'environnement. La coalition reproche au BAPE de ne pas avoir indiqué les modifications qu'il aurait souhaitées pour rendre le projet acceptable.

Faites lire

NOUVELLES CSN

BONNES VACANCES!



Non, ce n'est pas une bande de collégiens partant en vacances que vous voyez sur la photo, mais bien une partie de l'équipe du Service de l'information de la CSN qui, profitant de la présence du photographe Alain Chagnon dans nos locaux, a voulu souhaiter de bonnes vacances aux lecteurs et lectrices de *Nouvelles CSN*. Comme à chaque année, le journal de la centrale fait relâche pour la période estivale. Et c'est évidemment avec la plus grande joie que nous vous retrouverons à la mi-septembre.

Pour un transport en commun de qualité

La CSN propose des mesures visant à maintenir un financement national du transport en commun et à promouvoir son utilisation. Devant la Commission parlementaire qui étudie la réforme Ryan sur la fiscalité municipale, la centrale a présenté un plan qui générerait des sources de revenus totalisant \$262,2 millions:

- 1- Une déduction de l'impôt personnel ou corporatif pour la carte d'accès mensuelle.
- 2- Une taxe sur le stationnement non résidentiel, à l'exclusion de ceux, incitatifs, desservis par le transport en commun. Cette taxe serait appliquée dans les municipalités qui comptent un transport en commun.
- 3- Le prélèvement additionnel de \$30 lors du renouvellement de l'immatriculation des véhicules de promenade, et de \$75 pour les véhicules commerciaux.
- 5- À même la hausse de taxe sur l'essence annoncée dans le dernier budget, \$0,01 le litre serait réservé pour le financement du transport en commun.
- 6- Accroissement de la contribution financière des municipalités.

Laurentides

La solidarité, c'est comme l'amour... Meunier, tu dors!

Plus de la moitié des syndicats de la région ont participé au dernier congrès du Conseil central des Laurentides, qui s'est tenu sous le thème «*Ensemble revivre la solidarité*». Ils'agit d'un résultat fort stimulant si l'on songe que les dirigeants du Conseil central avaient un moment envisagé d'annuler le congrès, vu le manque d'intérêt exprimé. Mais le thème de la solidarité a fait rapidement son travail et depuis le congrès, de nombreux syndicats ont invité des travailleurs-euses de la Reynolds de Sainte-Thérèse pour se faire expliquer leur conflit, et voté des montants d'argent en appui à ces syndiqué-es en lock-



out depuis un an. L'anniversaire du conflit, le 20 juin, sera d'ailleurs souligné par une «grosse fête» organisée le 22 juin au Centre communautaire de Blainville (990 Camp Bouchard). Tous les militants CSN de la province sont invités: il y aura à danser, à boire et à manger. Et quelques discours:

pas trop, juste ce qu'il faut. Ceux qui veulent faire parvenir un don ou un télégramme de solidarité au syndicat de la Reynolds: 269 boul. Labelle, Sainte-Thérèse, (514) 434-2104.

Bref, la solidarité c'est comme l'amour: il faut la nommer de temps en temps pour la stimuler...

Disraéli

Meunier, tu dors!

Les 18 travailleurs-euses de la Coop agricole Disraéli n'ont pas encore trouvé le moyen de réveiller leur patron meunier, pour tenter de résoudre avec lui les griefs qui s'accumulent au rythme de deux ou trois par semaine: tâches incluses dans la convention effectuées par des non syndiqués, postes non affichés, contrats de transport donnés en sous-contrat contrairement à la lettre de la convention, tels sont les principaux objets de ces griefs. Après avoir transmis sans succès sept ou huit demandes de rencontre, les employés ont publié un communiqué dénonçant son «*mépris envers les travailleurs*». La direction convoque alors une rencontre bidon, où le directeur du personnel avoue ne pas avoir de mandat pour négocier.

Les employés élèvent alors le ton d'un cran. Un soir, à 5 heures, ils se présentent tous comme un seul homme chez le directeur général pour déposer la clause de demande d'accès à l'information de l'entreprise. Jolicoeur s'emporte, lance que «*ce n'est pas de vos affaires*», que le C.A. de la coop «*est tanné de vos enfantillages*», que «*tous les problèmes de la coop, c'est de votre faute.*»

«*La moyenne d'ancienneté est de 15 ans dans l'entreprise, explique Daniel Ruel, secrétaire du syndicat. Certains employés en ont 40, mais ils sont traités comme s'ils ne connaissent rien. C'est ça, le problème: le manque de respect.*»

Drummondville

Anti-syndicalisme rocambolesque

Le juge René Beaudry du Tribunal du travail tranchait, le 30 mai dernier, dans l'une des histoires les plus rocambolesques des annales de l'anti-syndicalisme québécois. Ce jour-là, le juge Beaudry décrétait que le syndicat en place à Reliures Travaction de Drummondville était dominé par le patron, et en prononçait conséquemment la dissolution, retirait l'accréditation au syndicat de boutique et annulait la convention collective existante.

Le propriétaire de l'entreprise, Jean Dostert, en a fait voir de toutes les couleurs aux quelque 45 em-

ployé-es, des femmes en majorité, ou des nouveaux venus sur le marché du travail, payés au salaire minimum. Au printemps 1989, la FTQ avait déposé une requête en accréditation, que Dostert réussit à faire rejeter devant le commissaire du travail. Il annonce alors à ses employés qu'ils ont leur propre syndicat maison. Mais lorsque vient le temps de négocier, début décembre 89, voilà que la présidente du syndicat de boutique s'oppose à ses manoeuvres. Dostert la destitue sans plus de cérémonie. L'ex-présidente s'adresse alors à

la CSN, qui obtient une majorité d'adhésions le 16 décembre. La nouvelle est communiquée au patron le 18, et à compter de ce jour, il tient des réunions tous les jours avec les employé-es, les prévenant contre les «*poseurs de bombes de la CSN*», traitant publiquement telle militante CSN de «*connasse*», et telle autre de «*chien de poche*». Un jour, alors qu'il tient son laïus «*syndical*», la douzaine de supporters de la CSN quittent la réunion pour reprendre leur poste de travail. Le patron offre alors aux autres de prendre un «*dîner prolongé*». Le terrain

a été amplement préparé: au cours du dîner, les employés répudient le syndicat CSN et destituent les officiers. Au retour des Fêtes, la pression augmente et une dizaine de personnes démissionnent, dont l'exécutif au complet. Voilà, Dostert a «*nettoyé sa shop*».

Au service juridique de la CSN, on ne chôme pas durant ce temps-là. Une brochette de plaintes devant le commissaire du travail et 48 plaintes au pénal, de même qu'une action de \$135,000 au civil, sont déposées entre janvier et juin; à l'automne, on

ajoute une requête en dissolution du syndicat. Des mois plus tard, après avoir dépensé plusieurs milliers de dollars et perdu un cas devant le Tribunal du travail, Dostert négocie un règlement hors cour, confidentiel, où il reconnaît s'être ingéré dans les affaires du syndicat et avoir congédié illégalement la présidente. Quant à la décision récente du tribunal de dissoudre le syndicat de boutique et d'annuler la convention collective, il s'agit cette fois d'une décision publique et les média locaux n'ont pas manqué de faire leurs choux gras de cette histoire.

Politique et transparence

Naïvement, j'ai déjà pensé que transparence et tolérance allaient de pair, pour que se maintiennent des institutions qui disent respecter la démocratie et qui prétendent travailler pour améliorer le sort du «peuple».

Nenni! Voyez la France et la difficulté avec laquelle elle entame les travaux d'une commission parlementaire de 30 élus qui étudieront le financement des partis et des campagnes électorales depuis 1958, année où de Gaulle instaura la V^e République.

Voyez aussi les jeux de coulis, à Washington, pour que n'aboutissent pas trop vite les efforts en vue de mettre au pas les groupes d'intérêt et autres démarcheurs habiles à saper une éthique déjà chambranlante. Même le Washingtonien au-dessus de tout soupçon, Clark Clifford, banquier et ex-conseiller de quatre présidents et ex-secrétaire à la Défense ne semble pas y échapper. Un éditorial du *New York Times* appuie les tentatives pour «remplacer l'influence corrosive des levées de fonds par un système de limites raisonnables de dépenses et par une alternative "propre" de financement.»

Petit État, grande influence: le Vatican. Je n'aime pas ce qu'il fait de Leonardo Boff, franciscain brésilien qui, pour la cinquième fois, vient d'être puni pour ses écrits prônant la théologie de la libération (ces termes seraient-ils incompatibles?). L'un des derniers textes de Boff est une réponse au cardinal Ratzinger, que j'assimile aux inquisiteurs. Il y aborde «*La vocation ecclésiale du théologien*». Après avoir perdu son poste de rédacteur en chef de la revue *VOZES*,

Boff a décidé de prendre une année sabbatique. Sa toute première incartade, en 1985, prenait la forme d'un livre: *Église, charisme et pouvoir*. Elle lui avait valu une année de silence imposée par le Vatican.

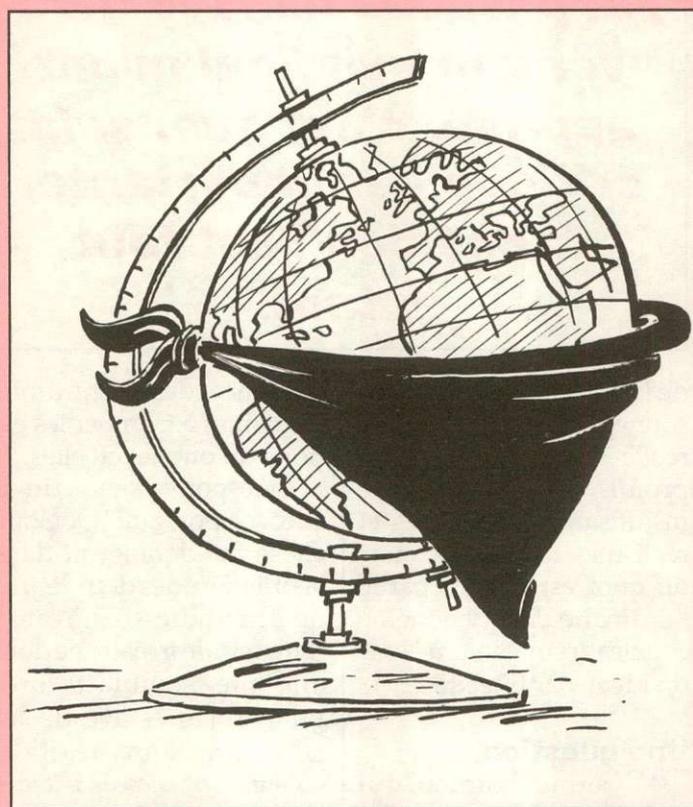
Un analyste perspicace des réalités latino-américai-

Même les pays réputés les plus stricts, la Suisse par exemple, n'échappent pas aux critiques sur leur laxisme quand leurs intérêts sont en cause. Coïncidence? Un représentant du gouvernement suisse faisant escale à Manille le 14 mai, Klaus Jacobi, a dévoilé que Beijing «*autorise une mission sur les*

de l'octroi d'une marge de crédit de 70 millions de dollars environ. Ne confondons surtout pas Croix-Rouge et système bancaire!

Transparence et tolérance entre régimes de même gabarit? Pas tout à fait. Mais les schémas se ressemblent d'un régime à l'autre: ils cajolent, menacent, corrompent, se crispent, protestent de leur bonne foi et citent la nécessaire défense de la légitimité de l'État, sans oublier de prêcher la patience aux amis qui s'offusquent au nom du nouveau droit à l'ingérence. Ce sont là des syndromes de faiblesse pour tout dirigeant voulant éviter le seul test valable: a-t-il l'appui de la base?

Quino fait dire à Mafalda, dont la mère veut qu'elle nettoie le globe terrestre: «*Je passe le plumeau sur les gouvernements sales seulement?*» Je n'ai plus la candeur suffisante pour m'amuser de telles boutades. J'essaie de faire le tri parmi les 160 gouvernements en tentant de sélectionner ceux qui agissent vraiment de sorte que leurs commettants vivent dans une société que j'appellerais juste. Partie de la réponse à mon interrogation se trouve dans une chanson de Jean-Jacques Goldman, *Né en 17 à Leidenstadt*, car il y est question de différer le plus longtemps possible le moment de «*choisir un camp*»: IRA ou UDF, France ou Allemagne, quelle importance. Serais-je «*meilleur ou pire*» que l'autre, dans quelque régime que ce soit? Et vivant à Belfast, qui aurait «*la force de trahir, (de) tendre une main*»?



nes, Eduardo Galeano, croit que la répression est une «*cruelle cérémonie d'exorcisme*», que ceux qui la mettent en branle ont besoin d'abaisser, de rendre hideux un adversaire assimilé à Satan.

Prenez la façon dont on prête aux Indiens un dialecte plutôt qu'une langue, un folklore au lieu de coutumes ou de traditions ancestrales. Cela donne un aperçu des caricatures que tout despote (même éclairé) est prêt à diffuser pour se défaire de dissidents, de libres penseurs, de rebelles, si l'on veut parler net.

droits de l'homme en Chine». C'est une délégation suisse qui se chargera de l'examen de cette délicate question, abordée à mots feutrés depuis que la Chine a écrasé la velléité des étudiants de rendre un culte à la déesse liberté.

Mais la dépêche de l'agence France-Presse ne s'arrête pas là. Le gouvernement suisse «*souhaite encourager le mouvement des réformes en Chine et la relance des échanges économiques entre la Suisse et la Chine*». Donc, ne nous étonnons pas que, «*au cours du deuxième semestre de 1991*», Suisses et Chinois discutent

Clément Trudel

Etre contre, mais être pour...

Un correspondant m'écrit une lettre inquiète dans laquelle il me fait part de son insatisfaction à l'égard du mouvement syndical, des partis politiques (sauf peut-être le NPD), de la «gauche catholique» et même des groupes populaires.

«Je me considère de gauche (et Vert), écrit-il, mais je garde toujours mes distances de ce milieu. Pourquoi? Je ne suis pas sûr. Peut-être, une grande raison, c'est qu'on entend beaucoup de discours et de beaux mots, mais pas des authentiques êtres humains.»

«Avec qui vraiment dialoguer?», demande-t-il. Comme Michel Chartrand, si je l'entends bien, je préférerais avoir la rage au coeur que d'être d'une pseudo-politesse «raisonnable» et indifférente.»

Ce correspondant, dont les exigences de radicalisme sont évidentes, cherche un mouvement, un parti, des individus qui seraient vraiment intransigeants, en tout cas suffisamment fermes pour qu'il puisse s'engager avec ferveur à leur suite.

Car, pour le moment, en pratique, il écarte pas mal tout ce qui existe — non sans regarder quelque peu du côté de certains mouvements, dont il aimerait qu'ils soient irréprochables et plus essentiellement porteurs d'absolu: la CSN, l'aile gauche de l'Église, la FTQ, le nationalisme québécois. «La première chose, c'est la JUSTICE SOCIALE; le nationalisme désincarné beaucoup beaucoup après.» Et: «Si la CSN et l'aile gauche de l'Église se prononcent sur tous les sujets, qu'ils forment un parti pour prendre le pouvoir au lieu de «quêter» ceux qui sont au pouvoir.»

Cet espoir, ce vœu, relatifs à un nouveau véhicule politique aussi pur que la sincérité de la personne qui préconise sa création, sont, si l'on veut, l'envers positif

de vérité qui tiendrait compte des choses comme elles sont et des impossibilités, tout autant que de la détermination de les changer, et aussi de la déplorable

tionne justement sur des problèmes comme celui-là. Quelle est la juste attitude à prendre?

Il n'y a pas de réponses toutes faites. Les réponses dépendent en partie du tempérament de chacun. Je dirais volontiers: il faut des radicaux, il faut des modérés, qui soient du même côté de la barricade. Mais cela dit, il n'en faut pas moins que les choses durent, il est important de ne pas fracasser la machine à tout bout de champ, de ne pas casser la baraque sans impérieuse nécessité... Laisser porter...

«S'il y a une chose que toutes les années que j'ai passées dans le mouvement syndical m'ont apprise, c'est que, si la critique est importante, l'adhésion l'est tout autant.»

de la critique que cette personne dirige sur la société réelle et sur tous les compromis, compromissions, insuffisances, faiblesses et réalismes trop réducteurs, de quoi est fait en partie l'ordinaire de la vie même chez les groupes animés par un idéal, par une idée...

Une question

Le jeune homme qui m'écrit ainsi s'interroge cependant sur ses propres attitudes, dont il n'est pas si sûr, et c'est là l'indice d'un esprit disponible et prêt à se remettre lui-même en question. Il se demande par exemple si ses «dénoncations virulentes» n'équivalent pas à «refuser de faire face aux réalités.»

«C'est un trait de caractère que j'essaie de corriger, ajoute-t-il. Je préférerais être un peu plus serein.»

Cet homme n'est pas une mécanique mais de toute évidence quelqu'un d'ouvert. Au fond, il ne cherche pas autre chose qu'une sorte

tendance des institutions humaines à tromper les espoirs qu'on met en elles.

Que pouvais-je écrire à ce correspondant? Quelque chose me dérangeait dans la première des deux lettres qu'il m'a adressées, à cause d'un certain irréalisme dont elle me semblait faire preuve. J'ai essayé de lui faire part de ma réaction. «S'il y a une chose que toutes les années que j'ai passées dans le mouvement syndical m'ont apprise, c'est que, si la critique est importante, l'adhésion l'est tout autant.»

Mon correspondant semble dans une phase de son existence où il se ques-

Une réponse

Ici, j'invoque une fois de plus l'exemple historique de Gérard Picard. Picard ne croyait pas qu'on pût vraiment changer les choses en écartant par une critique absolument radicale et pure ce qui existe dans une réalité bien moins absolue que le discours. Il cheminait donc avec. Quand il quitta la présidence de la CSN en 1958, il laissa un héritage: une centrale énergique et pleine de sens, qu'il avait fortement contribué à faire évoluer au travers de toutes les contradictions que d'autres auraient tout simplement «dénoncées» d'une manière «virulente».

Pierre Vadeboncoeur.

Erratum

NDLR: une malencontreuse erreur s'est glissée dans la dernière chronique de Pierre Vadeboncoeur. Parlant de Pierre Péladeau, il est écrit: «Très drôle, avec un fond de tragique. Passionné. Avec snobisme.» Il aurait fallu lire: «Aucun snobisme.»

Nos excuses à l'auteur et à nos lecteurs.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ...

ÇA
VA FAIRE
DES
VAGUES!!



De l'art en forme de grâce

PIERRE VADEBONCOEUR

DIX-SEPT TABLEAUX D'ENFANT

ÉTUDE D'UNE MÉTAMORPHOSE



DIX-SEPT TABLEAUX D'ENFANT, Pierre Vadeboncoeur, Le Jour, éditeur, 92 pages.

En 1974, la maison d'édition Leméac publiait un livre composé d'un ensemble de textes en hommage à notre collaborateur et ami, Pierre Vadeboncoeur. Sous le titre *Un homme libre*, les témoignages de qualité s'y

succédaient, dont l'un signé René Lévesque. Un autre, de l'écrivain François Ricard celui-là, commençait ainsi: «On a beaucoup parlé du rôle de Borduas dans la pensée de Pierre Vadeboncoeur. Lui-même n'a pas caché sa dette à l'égard du grand peintre qu'il présentait, dès La ligne du risque, comme son maître de vie.»

Après avoir marqué la société québécoise avec des essais politiques et des livres polémiques d'une rare intensité, Pierre Vadeboncoeur, sans perdre de vue l'actualité — cet immédiat auquel il sait appliquer son regard d'aigle et dont on peut juger de l'acuité par de trop rares lettres aux journaux — a tourné résolument, depuis plusieurs années, son regard du côté de l'art, de toutes les formes d'art: musique, littérature, peinture.

Sa dernière oeuvre est elle-même, du seul point de vue de l'édition, une oeuvre d'art,

tant est soigné l'ensemble, sobre et régulière la typographie, nette et riche la représentation des planches en question.

Les dessins de cette enfant de sept, huit ans, sont déjà, c'est le moins qu'on puisse en dire, étonnants de symbolisme, atteignant pour plusieurs un niveau de construction qui laisse ébahi. Lignes, traits, couleurs, agencement sont autant de messages que l'oeil le moins averti pourra décrypter, pour l'essentiel.

Mais il fallait cette grande sensibilité de Vadeboncoeur pour savoir nous emmener plus loin encore dans le monde du merveilleux réinventé et capté par ce qui ne peut être qu'une antenne attentive à un degré extrême. La plume ici n'explique pas, didactiquement, en quelque sorte. Elle ne se place pas au-dessus de l'objet pour le décrire. La plume se transforme

plutôt à la manière de ces aiguilles que l'on voit courir sur des rouleaux, enregistrant jusqu'au plus léger des tressaillements sismiques ou intimes. Vadeboncoeur ne décrit pas les dessins de l'enfant: il les pressent, il les sent; pour les avoir mieux écoutés, il sait les rendre plus visibles.

«L'art véritable ayant travaillé, le tableau existe alors pour toutes les autres fins: le plaisir, l'émotion, le bonheur, le sourire, la reconnaissance, la qualité nécessaire pour orner ou décorer; la gaieté, le foyer de lumière, le réconfort qu'il procure, l'appui qu'il nous offre dans nos difficiles existences; l'instant de consolation; et aussi, à toutes ces fins, l'assurance que la petite cause bénéfique qu'il a mise dans nos vies demeurera, sans cesse présente et objective.»

C'est la fin de son texte. Cela devient de la grâce, après avoir été de l'art.

Michel Rioux

Nos choix d'été!

Breen Leboeuf

Le premier album solo de l'ex-bassiste d'**Offenbach**, **Breen Leboeuf**, intitulé *De ville en aventure*, est avant tout intéressant parce qu'il reflète bien l'évolution musicale de ce musicien depuis les derniers jours de la légendaire formation de rock québécois. Spécifions tout d'abord que l'album débute avec deux pièces assez musclées: *Magie Psy* et *Seule dans sa peau*. Cela étant dit, cet album est surtout recommandable pour des chansons *bluesées* et *jazzées* qui mettent bien en valeur, d'une part, l'écriture musicale et la voix feutrée de **Leboeuf**, ainsi que, d'autre part, les solos de saxo de **Richard Leduc**: *Sur les boulevards* et *Pink Moon Café*. Parmi les autres belles pièces de l'album, citons un blues, *De ville en aventure*, ainsi que *Terra Nova* et *Toucher les étoiles*, sur laquelle on retrouve un de ses anciens compagnons d'armes, **John McGale** à la guitare et **Liette Lomez** à titre de choriste.

PS: À l'époque d'**Offenbach**, **Breen Leboeuf** chantait superbement *Mes blues passent pu dans porte..*

De ville en aventure: - **Breen Leboeuf**: sur étiquette Select -Disques Double- D04- 30013.

Wayne Toups & Zydecajun

«*C'est de la musique du sud. C'est de la musique pour danser.*» Dixit **Lise Fontaine**, du Conseil central de Montréal (CSN). L'accordéoniste et chanteur louisianais **Wayne Toups** a fait appel au groupe **Zydecajun** pour enregistrer *Fish Out of Water*, un superbe album qui conjugue la musique zydeco* et le rock. **Wayne Toups & Zydecajun** intègrent donc la musique cajun traditionnelle, une musique folk mijotée d'épices bleues, et le rock grâce à la guitare de **Freddie Pate** et l'orgue Hammond B 3 de **Rick Lagneau**. **Wayne Toups** y va aussi de quelques pièces en tout ou en partie en français, histoire de rappeler que les Cajuns sont de descendance Acadienne.

*Zydeco: un idiome qui synthétise la formule suivante: «les haricots sont pas salés». Traditionnellement, le lundi était une journée de lavage et d'étendage où les Cajuns en profitaient pour faire mijoter les fèves rouges, ou les haricots.

Fish Out Of Water - **Wayne Toups & Zydecajun**: sur étiquette Mercury - 848-2890-4

Wynton Marsalis

Le trompettiste **Wynton Marsalis** a enregistré trois albums de standards de la musique jazz. Vous devez absolument mettre la main sur *Standard Time Vol.2 - Intimacy Calling*. Il comprend des classiques tels *When It's Sleepytime Down South*, *Embraceable You* de **Gershwin** et *Crepuscle With Nellie* de **Monk**. C'est de loin l'album le plus relaxant que j'aie entendu. À écouter après le coucher du soleil.

Standard Time Vol. 2 Intimacy Calling - **Wynton Marsalis** - sur étiquette Columbia - CT 47346.

Michel Crête.

Niagara

Paru en 1990, *Religion*, du duo français **Niagara**, est encore «d'actualité». Un excellent disque qui jette un regard sombre, mais critique, sur la société, ses travers, ses institutions. Beaucoup plus rock que leurs deux albums précédents, *Religion* se situe dans la tendance de la musique populaire de la décennie 90 avec de puissantes guitares.

Muriel Moreno et **Daniel Chenevez** ont réalisé un album qui se démarque de ce qui nous arrive habituellement de la France. Sur *Le ciel s'est déchiré*, leur vision quelque peu apocalyptique a de quoi faire frémir. Sur *J'ai vu*, **Niagara** fait le procès de la télévision, celle qui nous présente, un peu comme lors de la crise amérindienne et de la guerre du Golfe, l'image pour ce qu'elle est.

On pourra mieux apprécier la musique de **Niagara** cet été. Le duo sera à Québec le 21 juillet, au Spectrum de Montréal les 23, 24 et 25 juillet et au Saguenay le 27 juillet.

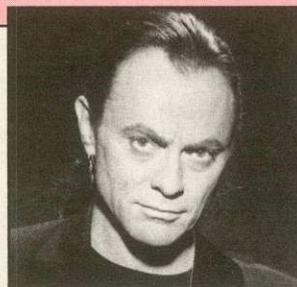
Paradox

Dans le même ordre d'idées, **Paradox** vient à peine de sortir un deuxième album, *Obvious Puzzle*. Pour les **Jean-François Houle** (basse), **Sylvain Cossette** (voix) et **Denis Lavigne** (batterie), qui ont choisi de tenter de percer le marché américain, il s'agit d'une musique moins pop que sur leur précédent disque.

Sur *Obvious Puzzle*, le groupe signe, cette fois encore, la plupart des pièces et s'est impliqué dans la réalisation de l'album. Le résultat est très enlevé, particulièrement sur *All the same*.

Avec *Technicolor Face* et *Kiss me on the Lipps*, **Paradox** présente un son plus musclé que ce qu'il nous avait présenté auparavant. Sur *Love Slipped Through my Hands*, la vieille Hammond donne une atmosphère *bluesée* très efficace. Le groupe est accompagné de **Jean-François Côté** aux claviers et de **Vaughan Evans** à la guitare.

Louis-Serge Houle



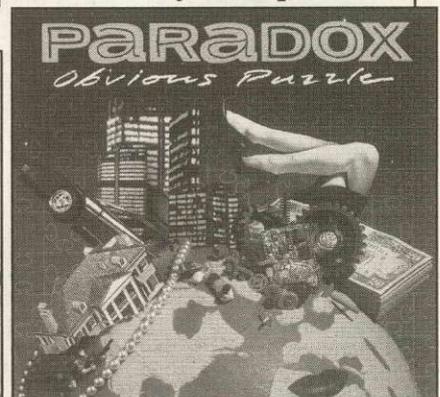
Breen Leboeuf



Wayne Toups



Niagara



Paradox

BILLET

Donne à manger à un cochon...

M Robert Campeau, on l'a su cet hiver, a réglé ses problèmes d'argent en se faisant construire un château de \$10 millions dans les Alpes autrichiennes, à Saint-Gilgen. C'est cet homme qui disait dans le temps: *Tassez-vous les petits, laissez la place aux grands et si vous êtes pas assez forts pour jouer la game, sortez de là.* Les grandes banques ont suivi son conseil et l'ont expédié dans son château, où il rêve aux vertus du fédéralisme canadien. C'est mieux, n'est-ce-pas, que le sort réservé aux employé-es de Direct Film et des quincailleries Pascal, qui courent encore après leur dû.

Dans la logique capitaliste, il y a des avantages certains à faire des affaires; avec l'argent des autres, bien entendu.

Mais là où on se dit qu'il y a des coups de pied au cul qui se perdent, c'est quand ces apôtres du capitalisme sauvage, absolu et sans limites, qui distillent leur mépris à l'endroit des assistés sociaux, parasites, à leurs yeux, des biens publics, vont hardiment chercher dans les coffres de l'État l'argent public nécessaire au financement de leurs projets privés et particuliers.

C'est cette curieuse conception du public au service du privé qui finit par tomber sur les nerfs. Passe encore si ces capitalistes avaient non pas l'honnêteté — ce qui serait beaucoup demander — mais au moins un certain sens du fair-play, qui les ferait s'abstenir de déprécier la mangeoire à laquelle ils s'engraissent.

Prenez ce monsieur Michel Leblanc, ci-devant président de Québécoir. Que n'a-t-il pas dit contre cette entreprise publique où on jetait l'argent par les hublots; il se faisait fort, en appliquant sa loi capitaliste d'airain, de redresser cet oiseau en vol. Après avoir éjecté plusieurs centaines d'employé-es et abandonné à leur sort quelques régions périphériques, voilà que ce monsieur demandait à l'État une rallonge de \$25 millions pour continuer son travail de démolition. Non mais!

Prenez ce monsieur Charles-Albert Poissant, président de Donohue, dont les interventions à la Commission Bélanger-Campeau n'ont impressionné personne, ni sur le fond, ni sur la forme. Quelques mois seulement après le démarrage de son usine de Matane, c'est une rallonge de \$90 millions qu'il demande à l'État pour produire son papier. Non mais!

Prenez ce monsieur Raymond



Malenfant, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne rate pas une occasion de vanter ses propres mérites, faisant, affirme-t-il à tout bout de champ, des miracles avec rien. Il vient de recevoir, à la sauvette, par décret gouvernemental honteusement caché, un petit rien de rien du tout: une rallonge de \$2,9 millions, pour l'aider peut-être à acquitter ses taxes municipales, qui souffrent d'un retard de \$2,3 millions, d'après un relevé du *Soleil* du 1er juin. Une rallonge pour aider ce monsieur à traverser la crise, d'après ce qu'en a dit l'ineffable ministre du Tourisme, André Vallerand. Et ce monsieur donnait récemment une conférence à l'Association des diplômés de Laval sous le thème: *Il fait bon se tenir debout.* Ouais. Y a pas de gêne à se tenir debout comme ça, avec des béquilles fournies par l'État... Non mais!

Pour traverser la crise? Dans quel monde vivons-nous, Seigneur, pour que les choses se passent ainsi?

Pendant qu'on coupe les fonds à celles et à ceux qui sont dans le besoin; pendant qu'on met toutes les ressources de l'imagination technocratique à trouver de nouvelles manières de les traquer jusque dans les placards de leurs chambres à coucher; pendant qu'on brandit à l'Assemblée nationale, quasiment comme des scalps, les quelques millions sauvés d'un gaspillage éhonté auquel se livreraient ces parasites sociaux qui ne peuvent même pas compter sur l'État pour payer leurs taxes, on bourre de subventions, on gave de millions des chevaliers d'industrie qui se pètent les bretelles dans leurs salons, en proférant les pires insanités sur le compte de l'État.

Ce système semble exiger qu'on tienne toujours pleine l'auge de ceux que David Lewis appelait dans le temps les «corporate bums». Ils pourraient avoir au moins la politesse de ne pas venir chier sur le perron.

Michel Rioux

La
gratuité
en
péril



Notre système de santé et de services sociaux

on y tient !



CSN